

# **Plan Régional de Santé au Travail 2016-2020**

*La santé au travail en action(s)*

PRST 3 Paca – Juin 2018

# PRST 3 Paca : la santé au travail en action(s) !

Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, en partenariat avec les membres du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT), a le plaisir de vous présenter l'état d'avancement de son 3ème Plan Régional de Santé au Travail, feuille de route de nos dynamiques collectives dans les entreprises et sur les territoires de la région PACA pendant cinq années, de 2016 à 2020.

Fort d'un réseau d'acteurs structuré sur le champ de la santé au travail, et sur la base d'un bilan positif des 113 actions menées dans le cadre du PRST 2, ce troisième Plan Régional de Santé au Travail est résolument fondé sur :

- l'appropriation par toute entreprise, et tout acteur de l'entreprise, des notions de prévention primaire des risques,
- l'inscription de la prévention des risques professionnels, de la préservation de la santé et du maintien dans l'emploi, en tant que fondamentaux de l'entreprise et leviers de performance économique.

## Quelles sont les orientations en région Paca ?

Le cadre du Plan Régional Santé Travail 2016-2020 s'est bâti à partir :

- des Orientations nationales validées par les partenaires sociaux du Conseil d'Orientation des Conditions de Travail
- du Plan national Santé Travail 3
- des travaux menés en 2015 par le Comité Régional de la Prévention des Risques Professionnels devenu le CROCT ([Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail](#))

Le PRST 3 PACA se décline en 3 axes et 8 objectifs :



## Quelles actions concrètes ?

58 actions composent le PRST3 en juin 2018 et sont conduites par 31 porteurs de projets mentionnés dans la liste des porteurs de projet des partenaires du PRST 3 produite en annexe.

Le plan est composé en majorité d'actions de **prévention des risques prioritaires et de promotion de la culture de prévention (Axe 1)** : elles représentent plus de la moitié des actions conduites.

Ces actions visent les enjeux prioritaires de santé au travail (prévention des risques chimiques et cancérogènes, des risques psychosociaux, des troubles musculo-squelettiques ...) et le développement d'initiatives visant à inscrire la culture de prévention au cœur du fonctionnement de l'entreprise.

**L'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT)** en expérimentant des actions de développement et d'accompagnement des démarches QVT, **le maintien en emploi** et une plus forte transversalité entre les politiques de santé publique et de santé au travail sont des objectifs qui représentent un tiers de la mobilisation régionale (**Axe 2**).

**L'axe 3** visant à **développer les ressources de la politique de santé au travail** (données de santé au niveau du territoire, observation et suivi des actions conduites, études et recherches) regroupe des actions et dispositifs structurants et pérennes.

Les moyens d'actions mobilisés par les porteurs de projet sont variés proposant un accompagnement effectif des acteurs de l'entreprise (salariés, représentants du personnel, employeurs) et leur montée en compétence : appui méthodologique, production d'outils (113 outils produits depuis le PRST2), information, sensibilisation, formation, travail en réseau, et communication.

La Direccte Paca et l'ensemble des porteurs de projets du PRST3 sont heureux de vous présenter le contenu et l'avancement de leurs travaux que vous pouvez retrouver, en détail, sur le site internet dédié ([www.prst-paca.fr](http://www.prst-paca.fr)).

**Bonne lecture !**

# SOMMAIRE

<b>Axe I – PROMOTION DE LA CULTURE DE PREVENTION ET DE LA PREVENTION PRIMAIRE</b>		Page 8
<b>Objectif 1 – Promouvoir la culture de prévention par l’accompagnement des démarches d’évaluation des risques et des acteurs</b>		9
Action 1.1.1	Accompagnement des Instances Représentatives du Personnel à la prévention des risques	10
Action 1.1.2	Action TPE : expérimenter des nouveaux modes d’action vers les très petites entreprises	11
Action 1.1.3	Prévention des risques professionnels dans les établissements d’hébergement des personnes âgées dépendantes	12
Action 1.1.4	Prévention des risques professionnels dans l’activité réparation des navires de petite plaisance	13
Action 1.1.5	Améliorer le suivi de l’état de santé individuel et la prévention des risques professionnels des salariés intérimaires	14
Action 1.1.6	Animation du réseau de consultants intervenant sur le champ des risques psychosociaux (réseau i3R PACA)	15
Action 1.1.7	CMR – Prévention des risques professionnels liés au perchloroéthylène dans les pressings	16
Action 1.1.8	CMR – Prévention des risques professionnels liés au styrène dans la plasturgie et le nautisme	17
Action 1.1.9	Agir sur la prévention des risques professionnels dans la filière hippique auprès des professionnels de la filière	18
Action 1.1.10	Animation du comité de pilotage départemental des RPS des Alpes-Maritimes – Copilo Prévention des RPS 06	19
Action 1.1.11	Animation du comité de pilotage départemental des RPS du Var – Copilo Prévention des RPS 83	20
Action 1.1.12	Prévenir le risque chimique dans tous les garages par l’intervention de l’équipe pluridisciplinaire	21
Action 1.1.13	Atelier de la prévention des risques professionnels dans les secteurs du tourisme social et familial et l’animation	22
Action 1.1.14	Atelier de la prévention des risques professionnels dans les services à domicile et le secteur médico-social	23
Action 1.1.15	Dynamiser le développement d’actions collectives en région PACA pour promouvoir la culture de prévention en accompagnant les démarches d’évaluation des risques en production agricole	24
<b>Objectif 2 – Promouvoir la culture de prévention en renforçant la formation initiale et continue</b>		25
Action 1.2.1	Formation initiale – Intégration de la santé et la sécurité au travail dans les cursus d’enseignement supérieur, dans les cursus des lycées professionnels et CFA (Programme Synergie)	26
Action 1.2.2	Promotion de la prévention des risques professionnels auprès des jeunes en contrat d’apprentissage et/ou formation continue par des modules de sensibilisation ciblés	27
Action 1.2.3	Intégrer la santé et la sécurité au travail dans l’enseignement agricole	28
Action 1.2.4	Renforcement de la culture de la promotion de la santé au travail par la formation initiale universitaire des managers	29

<b>Objectif 3 – Privilégier la prévention primaire et l'appliquer aux risques prioritaires</b>		30
Action 1.3.1	TMS – Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques – Programme «TMS Pro »	31
Action 1.3.2	TMS – Prévention des risques professionnels dans les magasins de bricolage	32
Action 1.3.3	Prévention des Risques Psychosociaux	33
Action 1.3.4	Prévention des risques psychosociaux (RPS) dans le secteur des aides à domicile	34
Action 1.3.5	Edition de la revue Les cahiers des risques psychosociaux	35
Action 1.3.6	Cellule pluridisciplinaire de prévention du suicide	36
Action 1.3.7	BTP - Agir en direction des entreprises et des maîtres d'ouvrage pour la prévention des risques de chute (hauteur et plain-pied)	37
Action 1.3.8	Risque routier	38
Action 1.3.9	Intégrer la prévention des risques dans toutes les phases d'un chantier de haute-montagne	39
Action 1.3.10	CMR Amiante – Agir en direction des entreprises et des maîtres d'ouvrage pour la prévention des expositions liées à l'amiante	40
Action 1.3.11	CMR – Prévention des risques professionnels liés aux fumées de soudage dans les chaudronneries	41
Action 1.3.12	Participer à la formation des utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires	42
Action 1.3.13	Evaluer et prévenir le risque radiologique professionnel dans les opérations de radiographie industrielle	43
Action 1.3.14	Prévention des addictions et hygiène de vie dans les transports routiers et la logistique	44

<b>Axe II – AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI</b>		45
<b>Objectif 4 – Accompagner les démarches de Qualité de Vie au Travail</b>		46
Action 2.4.1	Déploiement de la Qualité de vie au travail (QVT) en région PACA	47
Action 2.4.2	Qualité de vie au travail dans la filière de l'Economie Sociale et Solidaire	48
Action 2.4.3	Accompagnement individuel et collectif des entreprises à la mise en œuvre d'une démarche Qualité de vie au travail (QVT) – Atelier QVT	49
Action 2.4.4	Atelier Qualité de vie au travail – EA éco-entreprises	50
Action 2.4.5	Atelier Qualité de vie au travail – CJD Aix-en-Provence	51
Action 2.4.6	Qualité de vie au travail et numérique	52
Action 2.4.7	Cluster QVT dans les établissements de santé en région PACA	53
Action 2.4.8	Cluster QVT dans le cadre d'un partenariat national réseaux Agefos/Anact-Aract/Fidal	54
Action 2.4.9	Promotion de la démarche « Prévention et Performance » auprès des entreprises du BTP	55
<b>Objectif 5 – Prévenir la désinsertion professionnelle et favoriser le maintien dans l'emploi</b>		56
Action 2.5.1	Partenariat régional et mise en œuvre de la charte de maintien dans l'emploi en région PACA	57
Action 2.5.2	Enquête sur l'évolution du tableau de bord régional Maintien dans l'emploi	58
Action 2.5.3	Prévention de la désinsertion professionnelle dans les Hautes-Alpes	59
Action 2.5.4	Festival du film Handi'Clap	60
<b>Objectif 6 – Développer la promotion de la santé par la transversalité entre les différentes politiques de santé</b>		61
Action 2.6.1	Dispositif régional d'échanges en santé au travail et promotion de la santé	62
Action 2.6.2	Création et diffusion du guide « Le médecin libéral face à la souffrance au travail de ses patients »	63
Action 2.6.3	Système d'information en Santé, Travail et Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur – SISTEPACA	64

<b>AXE III – RENFORCEMENT DES RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE PREVENTION</b>		65
<b>Objectif 7 – Mettre en perspective les données territoriales de santé au travail</b>		66
Action 3.7.1	Diagnostic régional des besoins en prévention des risques professionnels en PACA-Corse	67
Action 3.7.2	Actualisation du Tableau de bord santé, sécurité et conditions de travail (TBST)	68
Action 3.7.3	Mise à disposition de l’outil EVREST en région PACA – Evolution et Relations en Santé au Travail	69
Action 3.7.4	Présanse 3 – Mise en commun et valorisation des ressources et compétences des différents services de santé au travail des régions PACA-Corse	70
<b>Objectif 8 – Valoriser la recherche et les études en santé au travail</b>		71
Action 3.8.1	Santé reproductive (fertilité et grossesse) et travail – Projet CREER (Couple Reproduction Enfant Environnement et Risques)	72
Action 3.8.2	Etude sur les enjeux des démarches « Santé-performance »	74
Action 3.8.3	Etude sur les cancers d’origine professionnels dans le Vaucluse	75
Action 3.8.4	Etude des causes d’inaptitude médicale en région PACA et en Corse	76
Action 3.8.5	Etude sur les actions de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) en région PACA	77



Axe I

## • PROMOTION DE LA CULTURE DE PREVENTION ET DE LA PREVENTION PRIMAIRE

Le Plan Santé au Travail (PST) 2016-2020 réalise un renversement de perspective en accordant la priorité à la prévention plutôt qu'à la réparation. Au cœur de ce renouvellement de la politique de prévention, le PST place l'appropriation par tous d'une culture de la prévention. Il privilégie une démarche de prévention primaire, à partir de l'analyse des situations réelles de travail. Dans les entreprises, la santé sécurité au travail est trop souvent perçue comme une série d'obligations réglementaires techniques, prises en charge par des spécialistes dans les grandes entreprises ou des acteurs extérieurs à l'entreprise dans les petites. Or, l'évaluation des risques et les actions qui en découlent doivent devenir l'affaire de tous, managers, représentants du personnel, salariés et dirigeants, dans une optique opérationnelle centrée sur les enjeux concrets de santé et de sécurité que rencontre l'entreprise. Cette appropriation de la culture de prévention passe notamment par la mise en œuvre concrète d'actions visant à la développer, mobilisant les leviers essentiels que sont l'information, la formation, l'évaluation des risques et la conception des environnements de travail.

Elle irrigue également les actions menées sur des risques identifiés comme prioritaires :

- la poursuite des efforts sur plusieurs risques « classiques » (chutes de hauteur et de plain-pied, risque chimique, risque routier professionnel) ;
- la prise en compte des risques organisationnels, qui mobilisent les problématiques de la conception du travail et du management (usure professionnelle, risques psychosociaux) ;
- l'anticipation de risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, impact des technologies numériques).

*(\*) extrait du Plan National Santé au Travail 3*

Les partenaires régionaux souhaitent que la culture de prévention devienne une véritable opportunité de l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise.

Il est attendu que, dans le cadre de la promotion de la santé, le monde de l'entreprise, de l'employeur au salarié, soit acteur de la préservation de la santé au travail et d'une meilleure prise en compte collective de la prévention des risques.

- **33 actions menées par 13 porteurs composent l'Axe I du PRST 3 PACA ce qui représente 57 % des actions inscrites au PRST.**
- **Pour l'Axe I, 6 actions inscrites au PRST 2 (2010-2014) ont été reconduites dans le PRST 3 (2016-2020) : 2 pour l'objectif 1, et 4 pour l'objectif 3.**



Les actions inscrites dans le cadre de cet objectif viseront à :

- associer les branches professionnelles à la production d'outils et à leur diffusion
- créer des outils par métiers
- utiliser et mieux valoriser et transférer l'existant (publications de la « prévention en action », DVD, fiches...)
- utiliser des lieux de diffusion des outils et de sensibilisation auprès des entreprises sur la culture de prévention
- élargir la culture de la prévention à d'autres acteurs (ex : assurances santé, certificateurs...)

→ 15 actions menées par 8 porteurs composent l'Objectif 1 de l'Axe I

→ 2 actions inscrites au PRST 2 (2010-2014) ont été reconduites dans le PRST 3 (2016-2020)

## Action 1.1.1 – Accompagnement des Instances Représentatives du Personnel à la prévention des risques

<b>Porteur</b>	<b>Institut régional du travail (IRT)</b>
<b>Partenariat</b>	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : <b>risques psychosociaux (RPS)</b>
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Formation ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation
<b>Période</b>	PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Objectif(s)</b>	Outiller les membres des Instances Représentatives du Personnel (IRP), les représentants du personnel ; membres des CHSCT pour leur permettre de négocier, élaborer et participer à la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels
<b>Description</b>	<b>Mise en place de formations</b> sur 3 jours autour de la prévention des risques - Interventions d'experts - Travail en commun <b>Thèmes abordés</b> - L'évolution des organisations et de la politique des gestionnaires des ressources humaines : intensification du travail et individualisation de la gestion - Droit à la santé et organisation du travail : les risques psychosociaux - Violence et harcèlement ... rôle des représentants du personnel et supports juridiques - Les acteurs de la prévention - Mise en place d'une politique de prévention
<b>Évaluation</b>	4 sessions de 2 jours sur "Prévention des Risques Professionnels : RPS" - une journée sur "La Sous-Traitance et les Risques Professionnels" - une session de 2 jours sur "La Qualité de Vie au Travail et la Négociation" - 2 journées distinctes sur "Les Nouvelles Dispositions Légales en matière d'Institutions Représentatives du Personnel et de Négociation Collective" : 1 sur les modifications du dialogue social dans les entreprises en PACA et 1 sur les nouvelles IRP dans les petites et moyennes entreprises

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	<p><b>Garages</b> : Organisations Professionnelles, SSTI (Services de Santé au Travail Interentreprises)</p> <p><b>Maçons</b> : UMF (Unions des Maisons Françaises) – OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) – FNBM FIB (Fédération du Négoce du Bois et des Matériaux de Construction Fédération de l'Industrie du Béton)</p> <p><b>Transport routier de marchandises</b> : OPCA transports (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers), TLF (Transport et Logistique de France), OTRE (Organisation des Transporteurs Routiers Européens), AFT (Association pour le développement de la Formation professionnelle dans le Transport), CARCEPT Prévoyance (Caisse Autonome de Retraite Complémentaire et de Prévoyance du Transport), DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), SSTI</p> <p><b>Restauration traditionnelle</b> : CCI Marseille (Chambre de Commerce et d'Industrie), FRIH (Fédération Régionale de l'Industrie Hôtelière)</p>
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (indifféremment tous les risques)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Documentation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau
<b>Périodes</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Objectif(s)</b>	Expérimenter de nouveaux modes d'action de prévention dans les très petites entreprises (TPE)
<b>Description</b>	<p><b>TPE Garage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de l'Aide Financière Simplifiée « Garage + Sûr »</li> <li>- Action à destination des Services de Santé au Travail de promotion et déploiement de la mallette pédagogique</li> </ul> <p><b>TPE Maçon</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement des deux Aides Financières Simplifiées « Bâtir + Sûr » et « Échafaudage + Sûr »</li> <li>- Déploiement dans une dizaine de site de vente de négoce de matériaux, du document de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) et des 8 fiches métiers à destination des TPE Maçon pour promouvoir les bonnes pratiques de prévention</li> </ul> <p><b>TPE Transport routier de marchandises (TRM)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de l'Aide Financière Simplifiée « Transport + Sûr »</li> <li>- Action de communication à destination des TPE TRM qui ont eu des accidents de travail sur les trois premiers trimestres de l'année 2016</li> <li>- Animation de Clubs Prévention TRM PACA Corse et T-Ressources Prévention en collaboration avec les partenaires.</li> <li>- Communications prévention régulières auprès des membres du Club Prévention TRM tout au long de l'année</li> <li>- Promotion de la nouvelle offre T-Tutorat incluant un module prévention de l'OPCA Transports et Services</li> </ul> <p><b>TPE Restauration traditionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des Conseillers Tourisme de la CCI au travers de deux sessions : montée en compétence sur la diffusion des pratiques préventives</li> <li>- Déploiement de l'Aide Financière Simplifiée « Stop Essuyage » dans le cadre des actions de prévention des troubles musculo-squelettiques et des coupures</li> <li>- Participation de la CARSAT-SE au groupe national TPE Restauration Traditionnelle pour la construction de l'ingénierie de prévention à destination du secteur</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<p>Garages =&gt; <b>Réalisé</b></p> <p>Maçons =&gt; <b>Réalisé</b></p> <p>TRM =&gt; <b>Réalisé</b> Restauration Traditionnelle =&gt; <b>Réalisé</b></p>

## Action 1.1.3 – Prévention des risques professionnels dans les Etablissements d’Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	Organisations professionnelles (SYNERPA, URIOPSS, FNADEPA, etc...), Services de Santé au Travail Interentreprises, ARS (Agence Régionale de Santé)
<b>Thème</b>	Risque professionnel spécifique, Accidents
<b>Type d'action</b>	Formation ; Production, analyse ou valorisation d’outil ; Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Documentation
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Objectif(s)</b>	Faire évoluer significativement le standard de la profession pour la mobilisation des personnes en grande dépendance
<b>Description</b>	<p><b>Le risque trouble musculo-squelettique (TMS) lié à la mobilisation des personnes dépendantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amener les établissements à mettre en place les aides techniques efficaces (lève-personnes sur rail...) en déployant un projet interne le plus souvent engageant sur le long terme</li> <li>- Application de la recommandation nationale R471 aussi bien dans les exigences qu’elle comporte que dans la méthodologie indiquée pour évaluer les risques liés à la mobilisation des personnes dépendantes</li> </ul> <p><b>L’analyse des accidents de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter l’ensemble des risques, notamment les chutes qui sont la 2<sup>ème</sup> cause d’arrêt de travail</li> </ul> <p><b>Axes complémentaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L’organisation prévention, les moyens humains de pilotage et leur formation</li> <li>- Le risque TMS dans les lingerie – buanderie</li> <li>- L’intégration des bonnes pratiques de prévention lors de la conception</li> <li>- Les risques psychosociaux</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<p><b>16 EHPAD</b> entièrement équipés de rail (toutes chambres le nécessitant)</p> <p><b>83 EHPAD</b> équipés d'aides techniques efficaces</p> <p><b>21 EHPAD</b> ayant fait l’objet d’une prise en compte des préconisations de conception</p> <p><b>45 EHPAD</b> ayant réalisé des analyses accidents du travail/maladies professionnelles</p> <p><b>Une réunion régionale</b> à Préventica en 2014 puis <b>6 réunions départementales</b> « club prévention EHPAD » organisées en 2015 et 2016 : participants satisfaits</p>

**Action 1.1.4 – Prévention des risques professionnels dans l'activité de la réparation des navires de petite plaisance**

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	FIN (Fédération internationale de Nautisme), RYN (Riviera Yachting Network), CCI (Chambre de Commerce et de l'Industrie)
<b>Thème</b>	Risques CMR (Cancérogène-Mutagène-Reprotoxique), Risque de chute de hauteur et de plain-pied
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Faire progresser la profession en matière de prévention : Risque chimique et Risque de chute Mettre en œuvre des mesures de prévention relatives à la prévention des chutes et à la diminution de l'exposition des salariés aux produits chimiques
<b>Description</b>	<b>Sensibilisation des entreprises</b> par le biais de sessions de formation <b>Suivi de 100 établissements</b> de la région PACA sur 4 ans
<b>Évaluation</b>	Nombre d'établissements suivis ayant mis en œuvre des mesures de prévention : <b>En 2015 : 33 ; En 2016 : 50</b> <b>4 sessions de formation</b> des salariés au risque chimique dans le nautisme <b>50 personnes formées</b> depuis fin 2014

## Action 1.1.5 – Améliorer le suivi de l'état de santé individuel et la prévention des risques professionnels des salariés intérimaires

<b>Porteur</b>	<b>Réseau Présanse</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), CARSAT Sud-Est (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), Services de Santé au Travail Interentreprises de PACA-Corse (SSTI)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (tous les risques), Suivi médico-professionnel
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Soutien aux équipes
<b>Objectif(s)</b>	Améliorer le suivi de l'état de santé au travail des salariés intérimaires Améliorer la prévention des risques professionnels des salariés intérimaires
<b>Description</b>	<p><b>Mise en ligne et méthodologie de consultation de la base de données sécurisées</b> contenues dans le portail intérimaires développé par Val Solution</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à la base de données ; Information et accompagnement des agences d'emploi à l'utilisation ; Formation du personnel des SSTI à la consultation du portail</li> </ul> <p><b>Utilisation de la fiche de liaison signalant l'exposition aux risques</b>, établie par l'entreprise de travail temporaire avec le concours de l'entreprise utilisatrice</p> <p><b>Engagements des SSTI</b> : Participation au financement du portail régional intérimaires ; Mobilisation du personnel pour sensibiliser et accompagner les agences d'emploi ; Financement des campagnes de communication et moyens de communication</p> <p><b>Engagements de la DIRECCTE PACA</b> : Bilan de l'action régionale présentée au Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail ; mise en ligne sur santé-sécurité au travail des résultats ; Participation à des rencontres organisées par les SSTI ; Mise à disposition de données ; Promotion de l'action aux entreprises</p> <p><b>Engagements de la CARSAT-SE</b> : Mise à disposition des documents de sensibilisation et supports de communication créés par le réseau Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), CARSAT, CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) ; Mise à disposition d'espaces de communication dans les médias institutionnels en termes d'actions</p>
<b>Évaluation</b>	<p><b>5919 connexions</b> au portail intérimaire</p> <p><b>2 actions de sensibilisation</b> réalisées au profit des agences d'emplois et des entreprises</p> <p><b>1 enquête de satisfaction</b> auprès des agences d'emploi sur l'utilisation du portail intérimaire</p> <p><u>Résultats de l'enquête sur l'utilisation</u> du portail intérimaire auprès des agences d'emploi (AE) : <b>28 questionnaires envoyés</b> à des agences d'emploi ; <b>Taux de réponse : 64 %</b> ; le Portail intérimaire n'est pas utilisé pour 56 % des AE interrogées ; raison évoquée : la non connaissance du logiciel ; <b>28 % des AE</b> souhaitent une aide au logiciel ; <b>2 avantages</b> : le suivi rapide des visites médicales et l'édition facile des aptitudes aux postes de travail</p> <p><u>Résultats de l'enquête de satisfaction</u> réalisée à l'issue d'une action de sensibilisation : Forte demande de retours d'expériences des entreprises utilisatrices</p>

**Action 1.1.6 – Animation du réseau de consultants intervenant sur le champ des Risques Psychosociaux (réseau i3R PACA)**

<b>Porteur</b>	<b>Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)</b>
<b>Partenariat</b>	CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Sud-Est), ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), MSA (Mutualité Sociale Agricole)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : <b>risque psychosociaux (RPS)</b>
<b>Période</b>	PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Créer et animer un réseau régional d'intervenants sur le champ des risques psychosociaux afin d'accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention des RPS
<b>Description</b>	<b>Pérennisation et animation</b> (depuis septembre 2009) d'un réseau de consultants spécialisés sur la prévention des RPS afin d'accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention des RPS <b>Engagement des consultants du réseau à respecter le référentiel</b> co-construit avec les institutionnels <b>Développement de temps d'échanges</b> entre consultants sur les pratiques professionnelles <b>Participation des consultants à des réunions de travail régulières</b> avec les institutionnels
<b>Évaluation</b>	En 2016, <b>28 consultants</b> référencés par les institutionnels engagés <b>4 Réunions</b> d'échanges mises en place par an Taux de participation des consultants aux réunions du réseau : tableau de suivi des présences mis en place

## Action 1.1.7 – CMR – Prévention des risques professionnels liés au perchloroéthylène dans les pressings

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), FFPB (Fédération Française des Pressings et Blanchisseries), Cellule d'animation de la FFPB, STB, Agence de l'Eau, Fournisseurs de machines
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique ; Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), Risque de chute de hauteur et de plain-pied
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Actions liées à la réglementation ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Faire évoluer significativement le standard de la profession pour substituer l'ensemble des équipements d'un établissement utilisant le perchloroéthylène par le nettoyage à l'eau
<b>Description</b>	<b>Caractérisation de la cible</b> des 464 établissements confiés par la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) <b>Interpellation à distance ou visite</b> en entreprise afin de caractériser le parc machine <b>Visites des établissements</b> ayant au moins une machine fonctionnant au perchloroéthylène devant être changée avant le 01/01/2016, ce qui représentait 49 machines <b>Objectif de la visite</b> : informer le chef d'établissement des dangers sur la santé que représente l'utilisation du perchloroéthylène, solvant et mettre en avant les avantages à substituer le procédé au perchloroéthylène par une technique alternative telle que l'aquanettoyage <b>Promotion des outils financiers</b> (aquabonus ou aides de l'Agence de l'Eau et de l'ADEME-Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) <b>et technique</b> (formation à l'aquanettoyage) avec les organisations professionnelles <b>Relai des informations</b> par un mailing, témoignages (article, vidéo), réunions collectives...
<b>Évaluation</b>	Nombre d'établissements passant du perchloroéthylène à l'aquanettoyage : en 2015 : <b>61 soit 35 %</b> (objectif 30 %) ; en 2016 : <b>40%</b> Nombre d'Aides Financières Simplifiées (payées et montant) : en 2014 : <b>19 soit 208 005 €</b> ; en 2015 : <b>21 soit 209 710 €</b> ; en 2016 : <b>9 soit 83 143 €</b> <b>Création d'un dépliant</b> en 2015 : Le perchloroéthylène est classé cancérogène par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)



## Action 1.1.8 – CMR – Prévention des risques professionnels liés au styrène dans la plasturgie et le nautisme

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	GPIC (syndicat de la plasturgie), FIN (syndicat du nautisme), syndicat de la plasturgie (ALLIZE Plasturgie), CRITT CHIMIE (PRIDES NOVACHIM), CARMA (Centre d'Animation Régional en Matériaux Avancés)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique ; Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Faire évoluer significativement le standard de la profession pour réduire l'exposition des salariés au styrène
<b>Description</b>	<p><b>État des lieux</b> (diagnostic à l'exposition au styrène) des entreprises ciblées <b>Accent sur des argumentaires techniques</b> formalisés par l'entreprise, dès lors qu'un procédé « moule ouvert » était utilisé : 2 sections d'établissement vers un passage à l'infusion et 2 vers l'acquisition d'un robot de gel-coatage</p> <p><b>Accompagnement en prévention</b> des entreprises par la formation / information de tous les salariés (y compris l'encadrement) sur les risques liés au styrène, l'utilisation correcte des équipements de protection collective et de protection individuelle</p> <p><b>Co-construction d'un référentiel de formation</b> des salariés par le réseau des CARSAT et des syndicats professionnels du nautisme et de la plasturgie</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation d'un quizz d'évaluation des compétences à usage des formateurs</li><li>- Implication de la fédération en Comités Techniques Nationaux E (Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie) dans le déploiement des formations</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<p>Nombre de fiches action de prévention/Nombre d'établissements de la cible d'action : 75% (30 fiches)</p> <p>Nombre de fiches action de prévention clôturées/Nombre d'établissements de la cible d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Objectifs de prévention 1 (argumentaire écrit de l'entreprise) et 5 (organisation de formation/information) : 2015 : Socle : 10% ; Objectif : 60% ; 2016 : Socle : 20% ; Objectif : 90% ;</li><li>- Objectifs de prévention : traiter une des phases les plus polluantes : 2016 : Socle : 10% ; Objectif : 40% ; 2017 : Socle : 20% ; Objectif : 60%</li></ul> <p>100 % d'état des lieux de la cible active + objectif 1 (argumentaire technique) = 60 % de la cible active soit 60 % de 23 établissements (socle à 10 %) : 18 établissements soit 78 % de l'objectif 14 établissements</p> <p>2 réunions avec la Déléguée régionale ALLIZE Plasturgie, et le Directeur du Centre de Formation de la Plasturgie (CFP) pour le déploiement du référentiel de formation</p>

**Action 1.1.9 – Agir sur la prévention des risques professionnels dans la filière hippique auprès des professionnels de la filière**

<b>Porteur</b>	<b>Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de la région PACA (ARCMSA PACA)</b>
<b>Partenariat</b>	Établissements scolaires, Association loi 1901
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risque animal (activité avec un cheval)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Anticiper les réactions du cheval pour prévenir les accidents potentiels
<b>Description</b>	Promotion et réalisation des formations - Intervenants : conseillers en prévention MSA et professionnels de l'éthologie ou des comportementalistes équins - Recrutement des participants via les établissements scolaires et des courriers d'invitation - Une journée de formation minimum : ½ journée pratique et ½ journée théorique
<b>Évaluation</b>	6 formations réalisées en 2016 en éthologie risque hippique (comportement du cheval) 49 personnes formées et 2 classes école sur Cabriès Satisfaction des participants

**Action 1.1.10 – Animation du comité de pilotage départemental des RPS des Alpes-Maritimes  
Copilo Prévention des RPS 06**

<b>Porteur</b>	<b>Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)</b>
<b>Partenariat</b>	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale des Alpes-Maritimes, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Sud-Est, ARACT PACA ( Association Régionale pour l'amélioration des conditions de travail), Services de santé au travail (AMETRA 06, CMTI, APST BTP), Mutualité Sociale Agricole, UPE 06 (Union pour l'entreprise des Alpes Maritimes), UPA (Union professionnelle artisanale), Unions Départementales des Syndicats (union départementale CFDT, union départementale CFE-CGC, union départementale FO, union départementale CGT, union départementale CFTC, union départementale UNSA, union départementale SUD/Solidaires), Syndicat des avocats de France, Association des Avocats Praticiens en Droit Social (avec CMA-Chambre des Métiers et de l'Artisanat, OPCALIA-Organisme Paritaire Collecteur Agréé Interprofessionnel)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : <b>Risques Psychosociaux</b>
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Coordination locale ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Œuvrer à la prévention des risques psychosociaux (RPS) par la voie du dialogue social territorial
<b>Description</b>	<b>Organisation de matinales</b> (petits déjeuners) sur des thèmes en lien avec les RPS à destination des représentants du personnel, des directions et des préventeurs d'entreprises Temps d'apports conceptuels (études, outils, démarches, méthodologies, réglementation ...) Temps d'échanges, notamment axés sur le retour d'expérience de cas en entreprise <b>Organisations membres avec les partenaires</b>
<b>Évaluation</b>	4 matinales organisées et réalisées en 2016 : Thèmes : « Entreprises libérées » et « bonheur au travail » ; « L'élaboration du plan d'action de prévention des RPS » ; « Le stress des dirigeants : en parler pour le prévenir » ; « La qualité de vie au travail : retours d'expériences et perspectives » 4 matinales organisées et réalisées en 2017 : Thèmes : « Libérez la parole et l'écoute » ; « La réforme de la médecine du travail : interrogation et réponses » ; « Les relations intergénérationnelles » ; « Effets de la transformation numérique sur les conditions de travail »

**Action 1.1.11 – Animation du comité de pilotage départemental des RPS du Var  
Copilo Prévention des RPS 83**

<b>Porteur</b>	<b>Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)</b>
<b>Partenariat</b>	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale du Var, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Sud-Est, ARACT PACA (Association Régionale pour l'amélioration des conditions de travail), Services de santé au travail (AIST 83), Mutualité Sociale Agricole, CMAR (Chambre de métiers et de l'artisanat de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur), Union Patronale du Var, Unions Départementales des Syndicats (unions départementales : CFE-CGC, FO, CFTC, CGT, CFDT), UPA (Union professionnelle artisanale)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : <b>Risques Psychosociaux</b>
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Travail en réseau ; Communication, information, sensibilisation ; Coordination locale
<b>Objectif(s)</b>	Œuvrer à la prévention des risques psychosociaux (RPS)
<b>Description</b>	<b>Réunions régulières des membres</b> , au rythme d'environ 6 séances par an, pour définir les actions, en assurer le suivi, l'évaluation, et en présenter les résultats <b>Organisation de matinales</b> (petits déjeuners), dont les thèmes ont trait à la prévention des Risques psychosociaux, à destination des Représentants du personnel, des membres de la Direction et des Préventeurs d'entreprises et de leur environnement (médecins du travail, intervenants,...) - Temps d'apports conceptuels (études, outils, démarches, méthodologies, réglementation ...) - Temps d'échanges, notamment axés sur le retour d'expérience de cas en entreprise (témoignages de Direction et de Représentants du personnel d'entreprises, Médecin du travail, Préventeurs, Agents de contrôle, ...) <b>Organisations membres</b> avec les partenaires
<b>Évaluation</b>	2 matinales organisées et réalisées en 2016 Thème des matinales : « Et si on parlait du travail » ; « Accélération des changements, anticipez les effets » Exemples d'initiatives et d'actions menées par le comité départemental : - Signature d'accord interprofessionnel varois de prévention des RPS le 03/03/2011 - Organisation de 4 colloques organisés autour du thème des RPS depuis 2009 - Création et diffusion du dépliant : "Le bien-être au travail, ça se gagne !" - Création et diffusion du document : "Prévention des RPS : Qui fait quoi dans le Var ?" - Questionnaire d'évaluation sur la participation aux matinales, la satisfaction et l'utilisation 2 matinales organisées et réalisées en 2017 Thèmes des matinales : « le stress des dirigeants », « Performance et santé : la qualité de vie au travail »

<b>Porteur</b>	<b>GIMS 13 (Groupement Interprofessionnel Médico-Social)</b>
<b>Partenariat</b>	CARSAT-SE (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Sud-Est), Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
<b>Thème</b>	Prévention du risque chimique
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Accompagnement, Production et valorisation d'outils, Information, Formation, Communication
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer à la prévention du risque chimique (dont risque CMR)</li><li>- Réaliser une action de prévention axée sur les TPE (Très Petites Entreprises)</li><li>- Informer les adhérents sur les démarches de prévention à mettre en œuvre</li></ul>
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* <b>Action dans l'entreprise</b></li><li>- <b>Aide à l'identification des dangers</b><ul style="list-style-type: none"><li>. Diagnostic simple, binaire oui / non, orienté CMR, réalisé par l'Assistant en Santé au Travail (AST) ou le médecin</li><li>. Analyse EVARIST (Logiciel d'aide à l'évaluation du risque chimique en entreprise et à l'exploitation des fiches de données de sécurité) pour les CMR identifiés</li></ul></li><li>- <b>Aide à l'évaluation de la maîtrise du risque chimique</b><ul style="list-style-type: none"><li>. Diagnostic simple, sans mesure, réalisé par l'AST ou le médecin</li><li>. Evaluation de la maîtrise du risque par les ingénieurs si le médecin le juge utile</li></ul></li><li>- <b>Rédaction de la fiche d'entreprise</b> du garage par le médecin, l'AST ou l'infirmière en santé au travail (IDEST)</li><li>- <b>Remise à l'employeur d'un support annexé à la fiche d'entreprise</b>, indiquant les démarches de prévention à mettre en œuvre dans son garage<ul style="list-style-type: none"><li>* <b>Information / sensibilisation des salariés désignés</b> (Pôle technique et formation)</li><li>- Information / sensibilisation des salariés désignés compétents en prévention des risques professionnels, par groupe de 10, pour les garages volontaires</li></ul></li><li>* <b>Action en individuel (évaluation, information) (IDEST ou médecin)</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Evaluation du degré de connaissance du salarié sur le risque chimique et les EPI/EPC (équipements de protection individuelle / équipements de protection collective) par un questionnaire</li><li>- Remise d'un support pour informer le salarié sur le risque chimique, les équipements de protection collectifs et individuels</li></ul></li><li>* <b>Action en collectif (AST ou assistant risque chimique)</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Information des salariés sur le risque chimique et les équipements de protection individuelle dans les garages</li></ul></li></ul>
<b>Evaluation</b>	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Indicateurs quantitatifs<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de fiches d'entreprise réalisées / Nombre de garages suivis</li><li>- Nombre de salariés informés/ sensibilisés (au cours de leur visite / en collectif)</li><li>- Nombre de salariés suivis/Nombre de salariés référents sécurité identifiés et formés</li><li>- Nombre de CMR substitués ou exposition maîtrisées / nombre de CMR identifiés</li></ul></li><li>* Indicateurs qualitatifs<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaissance du risque et des EPI/EPC (équipements de protection individuelle / équipements de protection collective) avant/après l'action</li></ul></li></ul>

## Action 1.1.13 – Atelier de la prévention des risques professionnels dans les secteurs du tourisme social et familial et de l'animation

<b>Porteur</b>	<b>Uniformation</b>
<b>Partenariat</b>	Conseil Régional PACA ; Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ; Collectif Santé & Travail ; Emergis
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques), Qualité de vie au travail, Promotion de la santé (prévention maladie cardio-vasculaire, hygiène de vie, sommeil...)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Engager une démarche de prévention des risques professionnels et promouvoir une culture de prévention dans l'entreprise
<b>Description</b>	<b>Mise en place d'une formation-action</b> réunissant jusqu'à 8 entreprises - Articulation de temps individuels en entreprise et de temps collectifs en groupe de travail - Déroulement de la formation par entreprise : 2 jours d'accompagnement individuel (en intra par un consultant) et 4 jours de réunions collectives : formation et échanges entre les participants
<b>Évaluation</b>	450 salariés 12 entreprises participantes Ouverture d'un second groupe pour accueillir tous les volontaires car un atelier peut bénéficier à 8 structures maximum Participation active de 2 représentants par structure aux temps collectifs Mise en place de groupe de travail interne dans chaque structure participante Réalisation du DUER (document unique d'évaluation des risques) et du plan d'actions de prévention dans chaque structure participante L'objectif d'élaboration pour une unité de travail a été atteint par chaque structure et dépassé pour une majorité qui a réalisé l'évaluation des risques pour l'ensemble du personnel durant l'atelier

**Action 1.1.14 – Atelier de la prévention des risques professionnels dans les services à domicile et le secteur médico-social**

<b>Porteur</b>	<b>Uniformation</b>
<b>Partenariat</b>	UNIFAF (fonds d'assurance formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale) ; Cabinet Fraissinet et associés ; Cabinet Phosphore
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques), Maintien dans l'emploi
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Apporter les éléments essentiels pour engager une démarche de prévention des risques professionnels et promouvoir une culture de prévention dans l'entreprise
<b>Description</b>	<b>Mise en place d'une formation-action</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réunissant jusqu'à 8 à 10 entreprises</li><li>- Articulation de temps individuels en entreprise et de temps collectifs en groupe de travail</li><li>- Déroulement de la formation par entreprise : 2 jours d'accompagnement individuel (en intra par un consultant) et 4 jours de réunions collectives : formation et échanges entre les participants</li></ul>
<b>Évaluation</b>	18 structures (2 groupes de 9) Participation de binômes par structure Mobilisation d'un groupe de travail en interne pour le suivi de la démarche de prévention Complétude du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et du plan d'action

**Action 1.1.15 – Dynamiser le développement d'actions collectives en région PACA pour promouvoir la culture de prévention en accompagnant les démarches d'évaluation des risques en production agricole**

<b>Porteur</b>	<b>Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FRSEA)</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), les Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA), la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), Comité Régional de Prévention des Risques Professionnels (CRDRP), Comité Technique Régional (CTR) agricole, Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CPHSCT)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Actions liées à la réglementation
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faciliter et soutenir le développement d'actions collectives en région PACA</li><li>- Accompagner les démarches d'évaluation des risques et les acteurs de l'entreprise en production agricole</li></ul>
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Coordination du réseau des administrateurs et accompagnants du dispositif SYSTERA dans le cadre du réseau emploi FRSEA PACA</li><li>* Aide à la mise en place de partenariat pour dynamiser l'accompagnement de la démarche de prévention</li><li>* Visibilité des actions réalisées par 5 FDSEA de Paca</li><li>* Promotion des actions d'accompagnement</li><li>* Réalisation des accompagnements</li><li>* Propositions complémentaires à l'accompagnement</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* <b>Indicateurs quantitatifs</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de comptes ouverts et actifs au niveau national sur SYSTERA : 4697 au 19 octobre 2016</li><li>- Nombre de comptes ouverts et actifs en PACA sur SYSTERA : ouverture de 30 à 50 comptes par an sur la région entre 2016 et 2020 (prévisionnel)</li><li>. 82 comptes ouverts et actifs en PACA au 19 octobre 2016 (9 pour les Alpes de Haute-Provence, 25 dans les Hautes-Alpes, 2 dans les Alpes-Maritimes, 1 dans les Bouches-du-Rhône, aucun dans le Var, 45 dans le Vaucluse)</li></ul></li><li>* <b>Indicateurs qualitatifs</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Élaboration d'un tableau de suivi semestriel des actions réalisées sur le terrain et en lien avec les données nationales</li><li>- Synthèse qualitative du développement de l'action régionale : type actions développées en direction de publics spécifiques</li><li>- Typologie des personnes présentes à la rencontre annuelle entre le ou les interlocuteurs MSA et les accompagnants</li><li>- Rapport remis aux instances régionales et départementales des actions réalisées via les représentants FRSEA PACA</li><li>- Tableau de suivi des conventions, administrateurs et accompagnants sur PACA</li><li>- Création d'une plaquette courant 2017 et listing des lieux de diffusion</li><li>- Amélioration sur la connaissance des entreprises inscrites sur SYSTERA (production principale, effectif...)</li></ul></li></ul>



AXE I

OBJECTIF 2

Promouvoir la culture de prévention en renforçant la formation initiale et continue

Accompagner, par la formation, l'acculturation des acteurs, futurs et actuels, de l'entreprise à la prévention des risques.

Les actions inscrites à l'objectif 2 du plan régional viseront à :

- permettre l'intégration de la culture de prévention dans le cadre des formations des jeunes, de leur future posture de travail (Centre de formation d'apprentis, universités, écoles d'architecture, écoles de management...),
- réaliser des formations et des actions de sensibilisation auprès de certains métiers (ex : transports routiers, restaurateurs, maçons, garagistes)

→ 4 actions menées par 4 porteurs composent l'Objectif 2 de l'Axe I

## Action 1.2.1 – Formation initiale – Intégration de la santé et la sécurité au travail dans les cursus d'enseignement supérieur, dans les cursus des lycées professionnels et CFA (Programme Synergie)

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	UIMM PACA (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), académie d'Aix–Marseille, Nice, Arts et métiers d'Aix en Provence, l'école centrale de Marseille
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Coordination locale ; Formation ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Développer pour les jeunes et les nouveaux embauchés un parcours vers l'emploi intégrant la santé et sécurité au travail
<b>Description</b>	<p><b>Démarche de formation à la maîtrise des risques professionnels "Synergie"</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation/information sur le dispositif « Synergie Maintenance Industrielle » à l'attention des professeurs</li><li>- Convention signée entre UIMM PACA, académie d'Aix–Marseille/Nice, CARSAT-SE</li><li>- Action auprès de l'organisme de formation de l'UIMM afin d'intégrer le référentiel</li><li>- Formation au dispositif à l'attention des tuteurs par l'organisme de formation UIMM Paca</li><li>- Accord entreprise avec une société indépendante (PACA Ascenseurs)</li></ul> <p><b>Enseignement supérieur</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Organisation d'une conférence à Préventica</li><li>- Convention signée entre l'école centrale de Marseille et la CARSAT-SE pour intégrer dans leur cursus pédagogique les référentiels BES&amp;ST (Bases Essentielles en Santé et Sécurité au Travail)</li><li>- Convention signée entre le campus Arts et métiers d'Aix en Provence et la CARSAT-SE visant à intégrer dans leur cursus pédagogique les référentiels BES&amp;ST</li><li>- Journée nationale d'échanges sur les compétences en Santé et Sécurité au Travail dans l'enseignement supérieur à Chimie–ParisTech</li><li>- Colloque Santé au travail dans l'entreprise - Compétences des diplômés de l'enseignement supérieur</li></ul>
<b>Evaluation</b>	<p>3 formations réalisées à l'attention des enseignants de l'académie Aix Marseille 1 formation pour ceux de l'académie de Nice 7 établissements de plus de 50 salariés formés : Gemalto, SMEC, europort... 20 entreprises directement visitées par des actions de communication et près de 200 lors des diverses rencontres organisées 2 sessions de formation intégrant Synergie à l'attention des tuteurs par l'organisme de formation UIMM Paca (Pôle Formation) Réalisation d'un colloque : 3 mars 2016 Convention avec l'école centrale de Marseille Convention avec le campus arts et métiers d'Aix en Provence Mise en œuvre d'une action de formation tuteur dans une ou plusieurs branches professionnelles Rencontres des établissements d'enseignement supérieur Définition des modalités d'introduction des compétences de BES&amp;ST dans cursus</p>

**Action 1.2.2 – Promotion de la prévention des risques professionnels auprès des jeunes en contrat d'apprentissage et/ou formation continue par des modules de sensibilisation ciblés**

<b>Porteur</b>	<b>Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84)</b>
<b>Partenariat</b>	Lycée St Vincent de Paul ; Centre de formation des Apprentis Bâtiment Travaux Publics ; CRECAS (Organisme de formation – Centre de Recherche et de Création de l'Activité Sociale) ; Lycée Louis Pasteur ; API CFAI 84 (Association pour l'industrie – Centre de formation des apprentis aux industries technologiques de Vaucluse)
<b>Thème</b>	Addictions, Accidents, Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risque chimique, Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), Troubles Musculo Squelettiques, Risques Psychosociaux (RPS), Bruit
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Informier et sensibiliser les futurs salariés sur les risques professionnels
<b>Description</b>	<b>Réalisation d'une plaquette d'information</b> - Mailing à tous les organismes de formation du territoire d'intervention de l'AIST 84 : envoi de la plaquette d'information et d'un courrier d'accompagnement - Proposition de modules d'information d'une durée de 2 heures maximum, adaptables en fonction des besoins de la filière concernée et sur un grand nombre de thématiques
<b>Evaluation</b>	5 organismes touchés : 5 établissements 355 jeunes apprentis sensibilisés Collaboration des intervenants en prévention des risques professionnels et psychologue Contacts et liens avec les responsables pédagogiques et chefs d'atelier : bon retour et planification de futures interventions Échanges avec les jeunes : vision de la prévention, retour d'expérience, conditions de travail... Communication sur notre service de Santé au Travail Les thèmes abordés : Conduite à tenir en cas d'accident ; Hygiène de vie ; RPS ; Travail sur écran Les 5 établissements touchés : – Lycée St Vincent de Paul (BTS, Licence, Master, domaine administratif, commerce et marketing) – BTP CFA (Métiers du Bâtiment) – CRECAS (réinsertion professionnelle) en cours – Lycée Louis Pasteur (BTS commerce et gestion, lycée technologique et préparation école d'infirmière) – API CFAI 84 BTS, licence de l'industrie technologique

## Action 1.2.3 – Intégrer la santé et la sécurité au travail dans l'enseignement agricole

<b>Porteur</b>	<b>Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de la région PACA (ARCMSA)</b>
<b>Partenariat</b>	La Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) ; La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'Emploi ; Le Réseau des Maisons Familiales Rurales (MFR) ; La Direction régionale de l'agriculture et de la Forêt (DRAAF); Les établissements d'enseignement agricole PACA
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Améliorer la connaissance en santé et sécurité au travail dans l'enseignement agricole
<b>Description</b>	<p><b>Réalisation de formations ou d'informations/sensibilisations auprès des enseignants, des maîtres d'apprentissage et des élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Par l'équipe de santé sécurité au travail (conseillers de prévention, médecins du travail, infirmiers de santé au travail, ...)</li><li>- Les conseillers en prévention MSA réalisent les formations</li><li>- Trois types de formation ont été élaborés : Une formation spécifique à la définition et l'élaboration du DUER (document unique d'évaluation des risques) ; Une formation sur les produits phytosanitaires ; Une formation sur la sécurité des machinistes</li></ul> <p><b>Mise en place de Rencontres Prévention Jeunes (RPJ)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Invitation des collèges professionnels, lycées et établissements d'enseignement agricole</li><li>- Animations : Atelier Réveil Musculaire, Prévention routière</li><li>- Animations MSA : stand TMS (troubles musculo-squelettiques)/PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique), Phytofluo, Circulation engins, Affûtage / affilage</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<p><b>Pour les apprenants</b></p> <p>Sauvetage secourisme du travail : 234 formations pour 2 094 stagiaires Formations PRAP et gestes et postures : 14 formations pour 187 stagiaires Manipulation, contention animaux : 4 pour 39 stagiaires Gestion de la chute en hippisme : 2 formations pour 36 stagiaires Formations en viticulture et arboriculture : 3 pour 104 stagiaires Risque chimique : 4 formations pour 100 stagiaires Risque machines : 6 formations pour 122 stagiaires Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA): 7 formations pour 123 stagiaires Formations Jardin Espace Vert (JEV) : 9 formations pour 127 stagiaires Sensibilisation conduites addictives : 2 pour 67 stagiaires Sensibilisation générale à la sécurité : 2 formations pour 39 stagiaires</p> <p><b>Pour les Enseignants</b></p> <p>1 Formation PRAP : 4 enseignants formés 2 réunions Maîtres Apprentissage Qualifiés (MAQ) pour 61 maîtres de stages 1 journée sensibilisation aux RPS (risques psychosociaux) : 40 stagiaires</p> <p><b>Évènementiel</b> : Réalisation de la 10ème Rencontre Prévention Jeunes (RPJ) à Porticcio (Corse) le 21 Avril 2016 :</p> <p><b>Pour Corse</b> : 1 Conseiller en Prévention, 2 médecins du travail, 1 Infirmier santé au travail, 2 assistantes, 2 établissements scolaires/ 2 équipes - 16 élèves et 3 accompagnants</p> <p><b>Pour Alpes Vaucluse</b> : 5 Conseillers en Prévention, 8 établissements / 8 équipes – 66 élèves et 15 accompagnants</p> <p><b>Pour Provence Azur</b> : 4 Conseillers en Prévention, 1 assistante, 7 établissements / 8 équipes – 48 élèves et 12 accompagnants</p> <p>Invités: Administratifs et administrateurs de la MSA, membres du jury (qualifiés experts) et personnes de la prévention routière Présents sur la journée : 188 personnes Vainqueurs : 1er : UFA Hyères ; 2ème : MFR Barbentane ; 3ème : Lycée d'Orange ; PRIX COUP DE</p>

## Action 1.2.4 – Renforcement de la culture de la promotion de la santé au travail par la formation initiale universitaire des managers

<b>Porteur</b>	<b>Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi</b>
<b>Partenariat</b>	Faculté des Sciences Saint Charles Aix Marseille Université ; Réseau ANACT et des ARACT (Agence Nationale et Régionales pour l'Amélioration des Conditions de Travail), notamment l'ARACT PACA ; CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Sud-Est)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques), Qualité de vie au travail, Promotion de la santé (prévention maladie cardio-vasculaire, hygiène de vie, sommeil...)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Étude de besoins - Diagnostic ; Étude et recherche ; Formation ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Promouvoir une véritable culture de prévention en région PACA au cours des cursus de formation initiale
<b>Description</b>	<p><b>Poursuite des entretiens</b> avec les personnes ressources de l'université afin d'atteindre 2 objectifs parallèles:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif 1 : affiner les modalités de déploiement du projet au sein de l'université</li> <li>- Objectif 2 : envisager des expérimentations dont les retours d'expérience permettraient de nourrir le projet</li> </ul> <p><b>Définition d'un terrain expérimental</b> d'étude afin de rendre le projet opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion en cours sur la refonte des contenu des MASTERS : Approche par Compétences (ou Approche Programme)</li> <li>- Nouvelle programmation : calendrier 2017-2022</li> </ul> <p><b>La DIRECCTE collabore avec l'Université à la maturation de ce projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler sur le référentiel de formation</li> <li>- Identifier et se rapprocher d'autres expérimentations en cours</li> <li>- Expérimenter le projet de culture de santé travail des étudiants sur 1 ou plusieurs MASTER</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<p>* Objectifs quantitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres : 5</li> <li>- Nombre d'expérimentations : 1 expérimentation programmée à la rentrée 2018-2019 (27 Masters Sciences)</li> <li>- Nombre d'étudiants formés chaque année : cible 2018-2019 : 1000 étudiants</li> </ul> <p>* Objectifs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Type d'expérimentation : intégration de 2 UE (1 management, 1 QHSE) dans le cursus de 27 Masters Sciences.</li> <li>- Qualité des expérimentations</li> <li>- Modalités d'intervention choisies : TD, Cours magistraux, Stages en entreprise</li> <li>- Satisfaction des étudiants : Evaluation à venir</li> </ul>

Les actions inscrites à l'objectif 3 du plan régional viseront à poursuivre la dynamique de prévention des risques spécifiques et prioritaires, mais également de développer de nouvelles actions dans le domaine, notamment, des risques émergents.

Les risques prioritaires identifiés en région PACA sont :

**En ce qui concerne la prévention de risques professionnels récurrents :**

- la prévention des chutes de hauteur dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (entreprises, maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, lots de sécurité à promouvoir) et des chutes de plain-pied
- la prévention de l'exposition aux produits classés Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques :
  - amiante, principalement dans les secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics, de la réparation navale, des entreprises de démolition, de rénovation, et de maintenance
  - fumées de soudage : mettre en place des mesures de prévention collective
  - amélioration de la surveillance biologique des expositions professionnelles (accidentelles ou chroniques)
  - outil de traçabilité des expositions et de prévention
- la prévention des risques liés à l'exposition au bruit

**En ce qui concerne la prévention de risques multifactoriels :**

- la prévention des risques psychosociaux
- la prévention des troubles musculo-squelettiques en lien avec la désinsertion professionnelle et la prévention des risques psychosociaux
- la prévention des pratiques addictives au travail, et la prévention des maladies cardio-vasculaires en lien avec le travail, pour lesquelles une approche pluridisciplinaire santé au travail/santé publique sera recherchée

**En ce qui concerne la prévention de risques professionnels émergents :**

- la prévention de l'exposition aux produits nano-technologiques
- la prévention des risques liés au numérique et aux nouvelles technologies
- la prise en compte de l'articulation vie professionnelle/vie personnelle au sein des entreprises

➔ 14 actions menées par 6 porteurs composent l'Objectif 3 de l'Axe I

➔ 4 actions inscrites au PRST 2 (2010-2014) ont été reconduites dans le PRST 3 (2016-2020)

## Action 1.3.1 – TMS – Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques – Programme « TMS Pro »

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	Services de santé au travail interentreprises, Réseau de consultants TMS (troubles musculo-squelettiques)
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Troubles Musculo Squelettiques, Autres
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Contribuer à faire baisser la sinistralité due aux TMS et aux accidents du travail liés aux manutentions manuelles d'un panel d'établissements constitué de 7 628 établissements représentant globalement sur la dernière triennale 35% du nombre de TMS indemnisés et un tiers des Indemnités Journalières TMS indemnisées au plan national
<b>Description</b>	<b>Accompagnement de chaque section d'établissement (SE) à passer les 4 étapes</b> proposées dans l'outil informatique TMS pros - Étape 0 : pour valider l'inscription sur le site, le volet identification de la SE doit être renseigné et le Tableau de bord en pièce jointe (mise à jour chaque année sur le site) - Étape 1 : Pour passer l'étape 1 « en quoi suis-je concerné » - Étape 2 : Pour passer l'étape 2 « par quoi commencer » - Étape 3 : Pour passer l'étape 3 « comment agir » - Étape 4 : Pour passer l'étape 4 : « quels résultats »
<b>Évaluation</b>	320 Établissements actifs ciblés nominativement par la CNAMTS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés) - E0 : Nombre d'établissements inscrits sur le site national TMS Pros : . 89% en 2015 (objectif 2015 75%) . 92% en 2016 (objectif 2016 90%) - E1 : Nombre d'établissements dont l'étape 1 « en quoi suis-je concerné » est validée . 81% en 2015 (objectif 2015 70%) . 89% en 2016 (objectif 2016 85%) - E2 : Nombre d'établissements dont l'étape 2 « par quoi commencer » est validée . 58% en 2015 (objectif 2015 55%) . 79% en 2016 (objectif 2016 65%) - E3 : Nombre d'établissements dont l'étape 3 « comment agir » est validée . 25% en 2015 (objectif 2015 40%) . 53% en 2016 (objectif 2016 50%) - E4 : Nombre d'établissements dont l'étape 4 : « quels résultats » est validée . 3 % en 2015 (objectif 2015 20%) . 17% en 2016

## Action 1.3.2 – TMS – Prévention des risques professionnels dans les magasins de bricolage

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	FMB (Fédération des Magasins de Bricolage), Sièges des Grandes enseignes de bricolage
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), Troubles Musculo Squelettiques (TMS), Autres : Organisation générale de la prévention, manutention des produits lourds, risques liés aux poussières de bois
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Contribuer à réduire les indices de fréquence et taux de gravité en 4 ans
<b>Description</b>	<p><b>Action en entreprise</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Analyse de la prise en compte de la prévention au travers d'une grille indiquant des items socles à vérifier et à atteindre</li><li>- Les items socles portent sur 3 thèmes : organisation de la prévention, TMS et poussières de bois</li></ul> <p><b>Action collective avec les Partenaires Sociaux et les grandes enseignes</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appui sur les Conventions FMB/CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) et les résultats d'analyse de la sinistralité en PACA qui démontrent que les enseignes nationales hors franchise représentent en PACA/Corse 14% des Établissements et 72% des accidents du travail</li><li>- Objectif : obtenir l'adhésion des enseignes et de la Profession et leur collaboration pour travailler à des solutions de réduction des risques ciblés, à leur capitalisation et à leur déploiement</li></ul> <p><b>Élaboration et déploiement stratégie</b> de communication et de capitalisation</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- En fonction des résultats de l'étape 2</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<p>250 établissements</p> <p><b>2015</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. 94 établissements visités en 2015</li><li>. En cumulé sur 2 ans, 63 établissements de plus de 20 salariés visités (sur 67) + 4 établissements enseigne de 20 salariés ou moins (sur 7) soit 91% de l'objectif atteint</li><li>. En cumulé sur 2 ans, 46 établissements de 20 salariés ou moins hors enseigne visités (sur 150) soit 121% de l'objectif atteint</li><li>. 9 établissements ont atteint les socles organisation prévention (sur 94) soit 10%</li><li>. 9 établissements ont atteint les socles manutentions manuelles (sur 94) soit 10%</li><li>. 24 établissements (sur 79 concernés) ont atteint les socles poussières bois soit 30%</li></ul> <p><b>2016</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>. 86 établissements visités en 2016</li><li>. Portant en cumulé sur 3 ans à 114 le nombre d'établissements traités en prévention</li><li>. Organisation prévention : 37% atteint</li><li>. Manutentions manuelles : 41% atteint</li><li>. Poussières bois : 44% atteint</li></ul>



### Action 1.3.3 – Prévention des Risques Psychosociaux

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, ARACT PACA (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), MSA (Mutualité Sociale Agricole), SSTI (Services de Santé au Travail Interentreprises)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Psychosociaux, Qualité de vie au travail
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Soutien aux équipes ; Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Documentation ; Etude de besoins - diagnostic ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Développer une offre globale en matière de RPS, en s'appuyant sur les coopérations tant internes qu'externes
<b>Description</b>	<b>Formalisation d'une cartographie</b> des compétences au niveau régional <b>Travail de repérage et d'identification</b> auprès des partenaires de la région PACA afin de structurer les compétences qui existent au niveau de la région
<b>Évaluation</b>	- 50 entreprises au niveau de la CARSAT-SE - Schéma régional des compétences formalisé : oui, en 2015

## Action 1.3.4 – Prévention des risques psychosociaux (RPS) dans le secteur des aides à domicile

<b>Porteur</b>	<b>Groupement des Entreprises pour la Santé au Travail des Hautes-Alpes (GEST 05)</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Sud-Est)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Psychosociaux, Qualité de vie au travail
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Soutien aux équipes ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Coordination locale ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Objectif 1 : Accompagner les structures dans la prévention des RPS</li><li>- Objectif 2 : Favoriser le partage d'expérience entre les structures sur la prévention des RPS</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Phase d'état des lieux</b> sur les structures d'aides à domicile adhérentes et sur leur niveau de prévention des RPS et de la pénibilité permettant d'affiner le temps Actions sur le Milieu de Travail (AMT) consacré aux actions de ces deux objectifs stratégiques</p> <p><b>Création d'outils</b> et de supports</p> <p><b>Accompagnement</b> des structures</p> <p><b>Préparation et organisation</b> en amont : environ 5 demi-journées</p> <p><b>Organisation de 3 réunions</b> d'échanges : 3 demi-journées</p> <p><b>Création du document</b> de transfert des pratiques</p> <p><b>Travail en réseau</b> : GEST05, DIRECCTE, CARSAT-SE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Services de santé au travail interentreprises : accompagnement méthodologique des structures pour intégrer les RPS dans le document unique ; Suivi de la mise en œuvre des plans d'action de prévention RPS ; Mise en place des réunions d'échanges entre les structures</li><li>- DIRECCTE : Animation du réseau I3R ; Transmission de la liste des agréments délivrés pour les aides à domicile spécifique ; Participation à des rencontres sur la prévention des RPS</li><li>- CARSAT-SE : Mise à disposition de données statistiques agrégées sur la sinistralité Accident du Travail/Maladie Professionnelle des entreprises ; Mise à disposition de l'aide financière régionale «prévention des risques psychosociaux » ; Mise à disposition de la formation « s'initier à la formation des RPS » ; Animation du réseau de consultants i3R PACA ; Appui à la promotion collective de l'action en direction des entreprises</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 43 structures, 881 salariés</li><li>- Proportion de DUER (document unique d'évaluation des risques) avec évaluation des RPS et plan de prévention structuré</li></ul> <p>* Indicateurs qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Production d'un document de transfert des pratiques sur ces thèmes</li><li>- Préparation et organisation en amont : environ 5 demi-journées</li><li>- Organisation de 3 réunions d'échanges : 3 demi-journées</li><li>- Création du document de transfert des pratiques</li></ul>

## Action 1.3.5 – Edition de la revue Les cahiers des risques psychosociaux

<b>Porteur</b>	<b>Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)</b>
<b>Partenariat</b>	CATEIS, Université d'Aix Marseille
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Psychosociaux (RPS)
<b>Période</b>	PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Documentation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Inciter les préventeurs et acteurs de l'entreprise à formaliser leurs pratiques, avancées et questionnements Faire connaître les actions régionales ainsi que les expériences d'entreprises et de préventeurs Réaliser une veille sur la prévention des RPS
<b>Description</b>	<b>Création d'une revue sur les RPS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Édition biannuelle d'une revue centrée sur les RPS</li><li>- Destinée aux acteurs de la prévention concernés par le sujet : instances représentatives du personnel, directeur des ressources humaines et employeurs, institutionnels et experts...</li><li>- Contenu : valorisation d'outils produits au niveau régional et national, capitalisation d'expériences menées, veille sur les publications et manifestations liées à la thématique mais aussi sur les productions méthodologiques</li></ul>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 500 personnes destinataires</li><li>- Nombre de numéros édités : 2 par an (juin et décembre) : Les cahiers des RPS n° 29 paru en juin 2017 Les cahiers des RPS n° 30 paru en décembre 2017</li><li>- Nombre de tirages papier réalisés : 1 000 revues par numéro</li><li>- Nombre de tirages papier envoyés par mailing hors région PACA : 531 tirages par numéro</li><li>- Pérennisation de l'offre : oui</li><li>- Pérennisation des contributions : oui</li><li>- Ce journal a une très forte notoriété auprès des acteurs de la santé qui en sont eux-mêmes les contributeurs</li><li>- Le nombre de contributeurs pour participer au contenu de cette revue est régulier</li><li>- Cette revue est consultable et téléchargeable sur 3 sites différents (CATEIS, <a href="http://www.sante-securite-paca.org">www.sante-securite-paca.org</a> et <a href="http://www.presanse.org">www.presanse.org</a>)</li><li>- La majorité des abonnés sont des acteurs de la prévention et des entreprises</li><li>- Les cahiers des RPS sont également consultés hors région PACA</li><li>- Arrêt en 2017 des tirages papier envoyés par mailing aux abonnés de PACA) : modification en 2018 des modalités de diffusion</li></ul>

## Action 1.3.6 – Cellule pluridisciplinaire de prévention du suicide

<b>Porteur</b>	<b>Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de la région PACA (ARCMSA)</b>
<b>Partenariat</b>	ARS (Agence Régionale de Santé), CoDES (Comité Départemental d'Education pour la Santé)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Psychosociaux-RPS (Crise suicidaire)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Prise en charge médicale ; Prise en charge sociale ; Accueil, écoute, orientation ; Communication, information, sensibilisation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Améliorer la prévention de la crise suicidaire
<b>Description</b>	<p><b>Formation des membres de la CPPS</b> (Centre de Perfectionnement du Personnel Soignant) et des agents MSA en lien avec le public</p> <p><b>Participation d'une psychologue</b> aux réunions de la cellule pluridisciplinaire pour expertise et analyse du diagnostic. Elle apporte une approche complémentaire de celui du professionnel médical ou social, propose de nouvelles "pistes" d'accompagnement, et permet un soutien psychologique, afin d'améliorer la prise en charge des signalements</p> <p><b>Possibilité d'alerter</b> des référents sur les cas de précarité</p> <p><b>Proposition de l'intervention du médecin du travail</b> en lien avec le médecin traitant et le médecin conseil</p> <p><b>Rencontre avec un travailleur social</b>, ou accompagnement rapproché si besoin</p> <p><b>Orientation vers une consultation spécialisée</b> (psychiatre de ville ou Consultation Médico Psychologique) ou vers une prise en charge par un psychologue (prise en charge financière de séances sur fonds de prestations d'actions sanitaires et sociales)</p> <p><b>Fiche de signalement</b> saisie par chaque service de la MSA alerté, qui répond au problème posé en fonction de sa compétence métier, pour permettre une bonne réactivité du service concerné.</p> <p><b>Réseau sentinelle</b> : Sensibilisation des administrateurs, des élus au repérage de la crise suicidaire</p> <p><b>Communication du numéro de la plateforme</b> téléphonique d'écoute dédiée : "AGRI ECOUTE"</p>
<b>Évaluation</b>	Nombre de sollicitations annuelles en PACA en 2016 : Mise en place des cellules prévention suicide et traitement de 72 situations par les 2 caisses

## Action 1.3.7 – BTP - Agir en direction des entreprises et des maîtres d'ouvrage pour la prévention des risques de chute (hauteur et plain-pied)

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP), Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Organisations Professionnelles
<b>Thème</b>	Prévention des risques : Troubles Musculo Squelettiques (TMS), chute de hauteur et plain-pied
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Documentation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation
<b>Objectif(s)</b>	Supprimer ou à défaut réduire les situations d'exposition aux chutes sur les chantiers de construction en PACA et en Corse
<b>Description</b>	<b>Action en direction des maîtres d'ouvrage (MOA)</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Promotion de la mutualisation des moyens par exemple en intégrant les lots « SCALP » (Sécurisation des Circulations, des Accès et des Livraisons à Pied d'œuvre) et « METAH » (Mutualisation des Équipements de Travail et des Accès en Hauteur) :</li><li>- Intégration des protections collectives dès la phase « conception » dans le cadre de la maintenance et de l'entretien du bâtiment (D.I.U.O, dossier d'interventions ultérieures à l'Ouvrage) :</li></ul> <b>Action en direction des entreprises :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Préconisations de prévention prioritaires à l'encontre <i>a minima</i> sur les 10 situations suivantes : Échelle utilisée comme poste de travail / Échafaudage sur taquet d'échelle / Plate-forme de travail sans protection contre les chutes / Échafaudage incomplet / Trémie non protégée / Baie non protégée / Travaux non sécurisés sur toiture dont matériaux fragiles / Franchissement non sécurisé de tranchée, de fouille et de dénivellation / Accès non aménagés au bâtiment / Circulations impraticables (piétons ou véhicules)</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<b>* En direction des MOA</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Déploiement Appel d'offres en 2015 : 96 chargés d'affaires formés (objectif 75)</li><li>- Déploiement Appel d'offres en 2016 : 56 chargés d'affaires formés (objectif 54)</li><li>- La liste initiale des 54 Maîtres d'Ouvrage listée et communiquée à la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) en 2014 (promoteurs immobiliers, collectivités territoriales, bailleurs sociaux) a été élargie à tout Maître d'Ouvrage sur des opérations où la mutualisation de moyens est jugée pertinente. Au 31/12/2016, 56 opérations ont été identifiées pour 35 MOA différents.</li></ul> Cette action a été également ouverte, en particulier sur le volet formation, aux Maîtres d'œuvre et Coordinateurs de Sécurité (CSPS), de façon à sensibiliser des trinômes récurrents sur les opérations du bâtiment. Cette formation a été reconduite sur 2016 et 2017 même si elle n'est plus scoriée. <b>* En direction des entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Évaluation cible Interventions Sièges / chantiers 2015 : 117 sièges et 92 chantiers ; 69 diagnostics initiaux complets (objectif 106 établissements, socle à 53 établissements)</li><li>- Évaluation cible Interventions Sièges / chantiers 2016 : 88 Sièges / Chantiers (objectif 71)</li></ul> <b>* En direction des partenaires</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation des entreprises générales, clubs, CSPS ... en 2015 : 1</li><li>- Formation des entreprises générales, clubs, CSPS ... en 2016 : 1</li><li>- Cette action a fait l'objet d'une convention nationale entre la CNAMTS et l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) au niveau national en 2014</li><li>- Déclinaison régionale du Conventonnement OPPBTP Paca/CARSAT-SE avec la signature le 3/12/2014 de la convention et la répartition des 255 établissements du cœur de cible à part égale en matière de suivi de 2014 à 2017 (liste de sections d'établissements imposées CNAMTS parmi les établissements entre 20 et 49 salariés des codes risques 452BD, JD, 454CE,DD)</li></ul>

## Action 1.3.8 – Risque routier

<b>Porteur</b>	<b>Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB)</b>
<b>Partenariat</b>	Assurance SMA BTP (Société d'assurance Mutuelle contre les Accidents du travail – Bâtiment et Travaux Publics), Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP), Fédération Française du Bâtiment (FFB), SCOP (Société Coopérative et Participative), Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), Services de santé au travail interentreprises (SSTI)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risque routier, Accidents
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Documentation ; Etude de besoins - diagnostic ; Formation ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Sensibiliser et former les entreprises pour une prise en compte du risque routier dans l'évaluation générale de ses risques professionnels
<b>Description</b>	<b>Organisation de réunions</b> d'information sur le risque routier <b>Invitation des entreprises</b> ciblées à participer aux sessions DUER (document unique d'évaluation des risques) organisées par l'OPPBTB avec en support l'outil en ligne d'évaluation des risques <b>Proposition de formations</b> animées par l'OPPBTB, de type « prév'action risque routier », en direction des salariés
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 réunions d'information organisées dans le cadre des interventions '70 ans de progrès en prévention' réalisées les 26 octobre et 16 novembre 2017 dans les CFA (Centre de Formation d'Apprentis) d'Aix-les-Milles et d'Antibes ;</li><li>- 93 entreprises participantes dans ce cadre ;</li><li>- Le risque routier a été évalué de manière systématique dans le cadre des accompagnements DUER réalisés -&gt; environ 230 établissements du BTP accompagnés</li><li>- Participation à la réunion 'Risque routier professionnel' qui s'est tenue le 28 novembre 2017 à la Direction Générale du Travail -&gt; identification de la nécessité d'agir auprès des publics BTP suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>. Les apprentis de CFA avec une sinistralité extrême : 1 décès par an et par établissement pour les CFA-BTP ;</li><li>. Les grands établissements qui sont en capacité de relayer facilement nos messages à l'instar de Colas actuellement ;</li><li>. Les TPE/PME (très petites entreprises/petites et moyennes entreprises) qui sont au cœur de nos cibles mais dont l'approche apparaît improbable sans les aides financières de type AFS ou contrat de prévention portés par les CARSAT.</li></ul></li></ul> <p>Il a également été convenu lors de cette réunion, que la région PACA pouvait servir à expérimenter des actions de prévention qui seraient déployées nationalement dès 2019 par l'ensemble des préventeurs et pour l'ensemble des activités.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les indicateurs de sinistralité sur le risque routier (cotisation assurantielle du risque) ne sont pas encore disponibles au regard de la mise en œuvre tardive des démarches</li></ul>

### Action 1.3.9 – Intégrer la prévention des risques dans toutes les phases d'un chantier de haute-montagne

<b>Porteur</b>	<b>Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB)</b>
<b>Partenariat</b>	Chambre de commerce et d'industrie des Hautes Alpes (CCI 05), Fédération départementale du bâtiment et des travaux publics des Hautes Alpes (FD BTP 05), Réseau de transport d'électricité (RTE) - base de Saint Crépin, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - Unité territoriale des Hautes Alpes (DIRECCTE UT 05), Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Sisteron (CARSAT), GEST 05 (Groupement des Entreprises pour la Santé au Travail des Hautes-Alpes), Mutualité Sociale Agricole Gap (MSA)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques), Addictions, Accidents
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Communication, information, sensibilisation
<b>Objectif(s)</b>	- Réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles pour les opérateurs du chantier de rénovation du réseau électrique Haute Tension B de la Haute-Durance
<b>Description</b>	<b>Déploiement de la convention FD BTP 05 / CCI / RTE / OPPBTB</b> - Organisation et réalisation des actions de formation/sensibilisation des personnels de chantier et développement des modules de formation spécifiques à l'opération Haute-Durance <b>Participation aux réunions de Collège interentreprises de sécurité</b> , de santé et des conditions de travail (CISSCT) <b>Réponse aux demandes du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, des coordonnateurs sécurité et protection de la santé (CSPS) et des entreprises</b> pour des actions de prévention à la demande - Visite de chantier PRECHAN, aide à l'amélioration des modes opératoires, aide à l'actualisation des DUER (document unique d'évaluation des risques) des entreprises sous-traitantes...
<b>Évaluation</b>	En cours - Nombre de stagiaires, personnes de l'encadrement et opérateurs - Retours des stagiaires - Film "Prév'Action opérateurs RTE" (Déboisement, Voiries Réseaux Divers (VRD), Lignes aériennes) créé

## Action 1.3.10 – CMR Amiante – Agir en direction des entreprises et des maîtres d’ouvrage pour la prévention des expositions liées à l’amiante

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi PACA (DIRECCTE PACA), Association Régionale des bailleurs sociaux (ARHLM Paca Corse), Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT), Groupement Interprofessionnel pour la Prévention l'Hygiène Industriel et la Sécurité dans les Entreprise (GIPHISE), Naval group
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), Amiante
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Actions liées à la réglementation ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Documentation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	- Maîtriser le risque Amiante et accompagner les entreprises pour réduire l'exposition des salariés au risque Amiante
<b>Description</b>	<p><b>Action en direction des maîtres d'ouvrage (MOA) et des donneurs d'ordre (DO)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif : faire connaître les étapes clés dans la conduite de leur projet afin de supprimer, à défaut réduire, l'exposition des salariés au risque amiante</li> <li>- Cible : DO (Etang de Berre - sites Pétrochimique/Sidérurgie ; réparation navale) ; bailleurs sociaux</li> <li>- Formation MOA Amiante</li> </ul> <p><b>Action en direction des entreprises :</b></p> <p>Sous-section 3 : Mise en place de plans de retrait et analyse, Rencontres d'entreprises certifiées lors de réunion préparatoire ou en cours de chantier ; Sous-section 4 : Maintenance sur les navires : conseils aux entreprises, Poursuite de l'AFS (aide Financière Simplifiée) amiante, Travaux routiers : intervention à la commission prévention de la FRTP (Fédération Régionale des Travaux Publics)</p> <p><b>Participation de l'expert amiante à 11 réunions sur la normalisation/certification</b> et communication au réseau sur la refonte de cette norme et recueil des observations</p> <p><b>Contribution aux actions nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Guide INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) : groupe de travail refonte du guide ED 809</li> <li>. Campagne Carto : participation de l'expert amiante de la CARSAT-SE, promotion campagne</li> <li>. Formation SS3 et SS4 : Intervention de l'expert amiante de la CARSAT-SE, Travail avec l'INRS pour la mise en place du dispositif d'habilitation de formateur SS4</li> <li>. Action auprès des bailleurs sociaux : Diffusion du guide réalisé avec l'ARHLM au groupe CANAR</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions en direction des donneurs d'ordre : 103 (objectif 54)</li> <li>- Nombre d'hommes x jour en participation effective certification / normalisation + campagnes nationales : 47 (objectif 33)</li> <li>- DO ciblés en 2015 avec plusieurs visites sur la thématique amiante</li> <li>- Réunion de sensibilisation des DO et des sous-traitants (décembre 2015, collaboration MASE Méditerranée GIPHISE)</li> <li>- Réalisation du guide et présentation au colloque SYRTA par l'ARHLM et la CARSAT-SE (avril 2015)</li> <li>- Réalisation de 5 sessions de formation au MOA au format 2+1 Jours</li> <li>- <b>Sous-section 3</b> : analyse de 80 plans de retrait et réunions préparatoires et/ou de chantiers avec 32 entreprises certifiées différentes</li> <li>- <b>Sous-section 4</b> : Conseils aux entreprises (Maintenance sur navires, Naval Group et sous-traitants) ; Poursuite de l'AFS amiante SS4 (7 AFS signées en 2015 ; montant de subvention 14 k€) ; Travaux routiers (intervention à la commission prévention de la FRTP en juin 2016 sur la problématique amiante dans les enrobés) ; Relecture du guide suite aux observations des branches professionnelles</li> <li>- 22 hommes/jour ont été consacrés à la participation à la normalisation/certification</li> <li>- Plus de 18 hommes/jour dédiés à la formation SS3, SS4</li> </ul>



## Action 1.3.11 – CMR – Prévention des risques professionnels liés aux fumées de soudage dans les chaudronneries

<b>Porteur</b>	<b>Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)</b>
<b>Partenariat</b>	Organisations professionnelles, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)/ Union des Industries Chimiques (UIC), CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), GIPHISE (Groupement Interprofessionnel pour la Prévention l'Hygiène Industriel et la Sécurité dans les Entreprise), Institut de soudure, APAVE
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Documentation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Accompagner les sections d'établissement (SE) concernées dans la maîtrise du risque d'exposition des salariés aux fumées de soudage
<b>Description</b>	<p><b>Élaboration d'une cible</b> de 139 établissements</p> <p><b>Élargissement des critères de codes risque</b> pour se recentrer plus particulièrement sur une activité de soudage significative dans l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Détail par le groupe technique national des exigences techniques à satisfaire par rapport aux réductions des émissions, au captage localisé, à leur performance aéraulique, au rejet extérieur des fumées captées, aux prélèvements atmosphériques (cas d'un soudage sur inox et/ou alu).</li><li>- Rédaction, par le groupe technique national, en collaboration avec les travaux de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), d'un protocole de mesurage des vitesses induites par les torches aspirantes et une valeur de référence de 0.25m/s susceptible d'augmenter en fonction des évolutions techniques sur ce matériel</li><li>- Suivi de toutes les entreprises de la cible en portefeuille, par un contrôleur de sécurité</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mesures de prévention mise en œuvre (clôture des fiches) : 40%</li><li>- 122 établissements</li><li>- En 2016, du fait de la radiation de certains établissements la cible initiale a été réduite</li><li>- L'accompagnement individuel des entreprises dans leur maîtrise du risque a été poursuivi</li><li>- Par ailleurs, le déploiement des bonnes pratiques a été soutenu par la mise à jour et la promotion de l'aide financière simplifiée régionale « Bonus Soudage »</li></ul>

<b>Porteur</b>	<b>Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de la région PACA (ARCMSA PACA)</b>
<b>Partenariat</b>	Chambres d'Agriculture
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risque chimique, Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), Autres : Produits phytotoxiques
<b>Période</b>	PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Actions liées à la réglementation ; Communication, information, sensibilisation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Protéger les agriculteurs des risques liés aux phases de manipulation de produits phytopharmaceutiques et les inciter à l'adoption de bonnes pratiques
<b>Description</b>	<p><b>Types de formations</b> délivrant un certificat sur les bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires utilisés dans l'agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- "Certiphyto" différents délivrés en fonction des corps de métiers</li><li>- Plusieurs possibilités d'obtention de la certification "Certiphyto"</li><li>. La "voie A" : formation initiale dans les établissements scolaires qui ont des formateurs "agrés Ecophyto"</li><li>. La "voie B" : test permettant d'évaluer le niveau de connaissances et compétences de l'agriculteur sur les produits phytosanitaires, et ainsi de le certifier</li><li>. La "voie C" : une demi-journée de formation avec à l'issue un test similaire à la "voie B", donnant la certification à l'agriculteur</li><li>. La "voie D" : 2 journées complètes de formation avec à l'issue la certification</li></ul> <p><b>Réalisation des formations</b> dans le cadre de la voie D</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Intervenants : conseillers en prévention MSA et Chambre d'agriculture</li><li>- Sur 2 jours</li><li>. La première journée concerne le volet environnemental</li><li>. Le deuxième jour le volet santé avec les recommandations de bonnes pratiques</li><li>- Gérée par deux organismes agréés</li><li>. La Chambre d'agriculture pour le volet environnemental son domaine d'expertise</li><li>. Le service de santé au travail de la MSA se charge du volet santé et pratique</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de formations par an : 23 Formations de type Certiphyto en 2016 en PACA</li><li>- Nombre de professionnels agricoles certifiés : 345</li><li>. 2/3 d'exploitants et 1/3 de salariés</li><li>- Nombre de participants par formation en moyenne : 15</li></ul>

## Action 1.3.13 – Evaluer et prévenir le risque radiologique professionnel dans les opérations de radiographie industrielle

<b>Porteur</b>	<b>Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi PACA (DIRECCTE PACA)</b>
<b>Partenariat</b>	Entreprises signataires (donneurs d'ordre, entreprises de maintenance industrielle, radiologues), Institutionnels (ASN-Autorité de Sûreté Nucléaire, CARSAT-Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), Universitaires, Médecins du travail, Service hospitalo-universitaires de médecine du travail La Timone.
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques liés aux rayonnements ionisants
<b>Période</b>	PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Production, analyse ou valorisation d'outil ; Actions liées à la réglementation ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Etude et recherche
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réduire les expositions des salariés par le respect des principes généraux de prévention et de radioprotection (justification, optimisation et limitation)</li><li>- Améliorer les conditions de travail des radiologues lors de leurs interventions (sur site industriel, chantier et atelier)</li><li>- Permettre une meilleure applicabilité de la réglementation, sans se substituer à elle, par une déclinaison pratique (fiches pratiques jointes en annexe de la charte)</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Suivi des évolutions réglementaires</b> prévues fin 2016 pour mise à jour éventuelle de la charte en 2017</p> <p><b>Projet d'une manifestation autour des 20 ans</b> de la charte (1996-2016) prévue initialement fin 2016 mais reportée à 2017 : outils de communication et de promotion autour de cet évènement quasi finalisés et prochainement en ligne et envoyés aux industriels</p> <p><b>Maintien de dispositifs d'évaluation</b> via notamment les actions de contrôles inopinés sur le terrain côté inspection du travail et les visites de l'ASN</p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation et édition de la charte</li><li>- Contrôles inopinés de l'inspection du travail et de l'ASN sur les sites et les chantiers</li><li>- Dans les entreprises signataires de la charte figurent la quasi-totalité des entreprises de radiographie industrielle</li><li>- Dynamique collective forte et un partenariat solide entre les différents acteurs</li><li>- Comité de suivi et d'évaluation créé et se réunit en moyenne 2 et 4 fois/an</li></ul>

<b>Porteur</b>	<b>Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports et la logistique</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud-Est), Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), Fédérations patronales du transport et de la logistique, Association Française du Transport Routier International (AFTRI), Association Professionnelle des Commissionnaires de Transport Multimodaux (APCTM), Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA), Chambre Syndicale du Déménagement (CSD), Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR), Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV), Fédération des entreprises de transport et de logistique de France (TLF), Union Nationale des Organisations Syndicales des Transporteurs Routiers Automobiles (UNOSTRA), Organisations syndicales (CGT, FO, CFDT, CFTC, FNCR)
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risque routier, Addictions
<b>Période</b>	PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Améliorer la prévention des risques professionnels liés à l'hygiène de vie et aux addictions, auprès des salariés des transports et logistiques de la région PACA
<b>Description</b>	<p><b>Actualisation et adaptation du "kit de sensibilisation"</b> de l'Auvergne</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation audiovisuelle sur les risques liés aux addictions et à l'hygiène de vie</li><li>- Problématique adaptée aux spécificités (acteurs locaux interviewés)</li><li>- Contenu du Kit : clé USB, affiche, flyers, mémentos d'adresses utiles (addictions)</li><li>- Un module de sensibilisation des chefs d'entreprises</li><li>- Un module collaborateurs permettant l'information sur les thèmes des conduites addictives et sur les bonnes pratiques sur les thèmes du sommeil, de l'alimentation, de l'exercice physique, de l'hygiène et de l'utilisation des technologies récentes</li></ul> <p><b>Rédaction puis signature d'une charte engageant les partenaires</b> de l'action impliqués dans le projet (Fédérations professionnelles, AFT, organisations syndicales, DIRECCTE, DREAL-Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, PDASR-Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, CARSAT...)</p> <p><b>Remise gratuite des kits aux entreprises</b> pour informer leurs salariés des risques encourus</p>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de salariés sensibilisés : 48 salariés</li><li>- Nombre de nouvelles entreprises signataires : 1 sur environ 3 000 présentes dans la branche transport-logistique de PACA et Corse</li><li>- Invitations : 50</li><li>- Mémentos : 50</li><li>- Affiches : 3</li></ul>

## Axe II

### • AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Améliorer la qualité de vie au travail, levier de santé, de maintien en emploi des travailleurs et de performance économique et sociale de l'entreprise

Conformément aux orientations des partenaires sociaux, le troisième Plan santé au travail a pour objectif stratégique de promouvoir le travail comme facteur de santé, en favorisant une approche globale.

En faisant la démonstration concrète qu'un travail bien conçu est effectivement facteur de santé et constitue un facteur de performance économique et sociale de l'entreprise, les actions du plan mettent en place des incitations pour la mobilisation de tous les acteurs en faveur de la prévention et pour que les conditions de travail soient portées au rang de priorité stratégique de l'entreprise.

Les retombées positives générées par l'investissement dans la santé au travail grâce à la mise en place d'un environnement de travail sain et d'une politique de prévention efficace, ou la conduite de démarches « qualité de vie au travail » (QVT), qui non seulement réduisent les accidents, les maladies et les absences mais contribuent également à l'implication des travailleurs et à leur emploi durable, sont ainsi pleinement des facteurs de bien être des salariés et de performance des entreprises.

De même, la politique de prévention de la désinsertion professionnelle produit des effets positifs tant en termes de santé et de parcours professionnels des salariés qu'en termes d'emploi et de gestion des compétences.

Ces actions s'inscrivent également dans une approche renouvelée par plus de transversalité et de décloisonnement entre politiques publiques et institutions, prenant en compte les enjeux stratégiques de la santé au travail en matière d'insertion, d'emploi, de performance économique de l'entreprise et de santé publique, dans le respect des principes de prévention propres à la sphère travail, et notamment leur dimension collective et le rôle privilégié joué par le dialogue social. Cette approche transversale des risques et des conditions de travail met les institutions publiques au défi de mieux travailler ensemble.

*(\*) extrait du Plan National de Santé au Travail 3*

- ➔ **16 actions menées par 15 porteurs composent l'Axe II du PRST 3 PACA ce qui représente 27.5 % des actions inscrites au PRST.**
- ➔ **Pour l'Axe II, 1 action inscrite depuis le PRST 1 (2004-2009) a été reconduite dans le PRST 2 (2010-2014) puis dans le PRST 3 (2016-2020) – (objectif 6)**

AXE II

OBJECTIF 4

Accompagner les démarches de Qualité de Vie au Travail

Les actions inscrites dans cet objectif viseront à accompagner les entreprises dans la mise en place des démarches d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT), utilisées comme levier pour la santé de l'individu et de l'entreprise. Les actions devront permettre de définir ce qu'est la QVT dans les entreprises, notamment dans les TPE/PME (très petites entreprises/petites et moyennes entreprises), valoriser les actions menées dans ce domaine en PACA ; Dans cette approche « QVT », le lien avec la prévention des risques professionnels sera une priorité ainsi que le renforcement du dialogue social autour de ce thème.

→ 9 actions menées par 8 porteurs composent l'Objectif 4 de l'Axe II

## Action 2.4.1 – Déploiement de la Qualité de Vie au Travail (QVT) en région PACA

<b>Porteur</b>	<b>ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)</b>
<b>Partenariat</b>	Porteurs de projets, Consultants, Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), Fédérations professionnelles, Réseaux d'entreprises, Partenaires sociaux, Entreprises
<b>Thème</b>	Qualité de vie au travail
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Documentation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Faciliter la mise en œuvre de la Qualité de vie au travail (QVT) dans les entreprises
<b>Description</b>	<p><b>Conception de méthodologies d'actions collectives (ateliers de la QVT, Clusters QVT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Conception d'outils (QVT)</li><li>- Pilotage d'actions collectives :<ul style="list-style-type: none"><li>. Ateliers : formation - action visant à accompagner les entreprises dans le déploiement d'une démarche de promotion de la QVT</li><li>. Clusters : regroupement de structures du même secteur d'activités ou en interprofessionnel autour d'apports méthodologiques et d'échanges de pratiques sur la mise en œuvre d'une démarche QVT</li><li>. Actions collectives FACT (Fonds d'Amélioration des Conditions de Travail)</li></ul></li></ul> <p><b>Animation d'un Comité régional QVT</b> : Réunit différents acteurs régionaux (institutionnels, partenaires sociaux, porteurs de projets, préventeurs, organisations professionnelles, consultants) ; Fait état de l'avancée des expérimentations</p> <p><b>Organisation de manifestations régionales et départementales</b> (colloque régional "Qualité de Vie au Travail : conjuguer santé et performance, un enjeu pour toutes les entreprises")</p> <p><b>Poursuite des rencontres régionales et départementales sur ce champ</b></p> <p><b>Construction d'une charte régionale et d'un référentiel QVT</b></p> <p><b>Perspectives de création d'une plateforme QVT</b> et d'un réseau de consultants QVT</p> <p><b>Mise en place de formations et de sensibilisations</b></p> <p><b>Production de supports de capitalisation</b></p>
<b>Évaluation de l'action</b>	<p>Au total : 16 430 salariés (120 entreprises)</p> <p>12 actions collectives : 120 entreprises:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>4 Ateliers de la QVT (41 entreprises, 2450 salariés)</li><li>2 clusters QVT établissements de santé (13 établissements, 10 700 salariés/agents)</li><li>1 cluster QVT interprofessionnel (7 entreprises, 1200 salariés)</li><li>4 FACT QVT et numérique (53 entreprises, 1426 salariés)</li><li>1 FACT sectoriel (centres d'appel) - (6 entreprises, 650 salariés)</li><li>7 Réunions du comité de pilotage régional QVT (liste de diffusion : 130 personnes ; environ 30 participants à chaque réunion)</li><li>4 comités de suivi paritaire régionaux (cluster établissements de santé)</li><li>4 sessions de formation « piloter une démarche QVT »</li><li>1 colloque régional Qualité de Vie au Travail : Conjuguer santé et performance, un enjeu pour toutes les entreprises</li><li>3 films (voir outils et supports créés)</li><li>5 guides (voir outils et supports créés). Nombre de salariés touchés : 10 700 salariés/agents</li><li>300 participants au colloque régional "Qualité de Vie au Travail : conjuguer santé et performance, un enjeu pour toutes les entreprises"</li></ul>

## Action 2.4.2 – Qualité de vie au travail dans la filière de l'Economie Sociale et Solidaire

<b>Porteur</b>	<b>Union Régionale Confédération Française Démocratique du Travail de la région PACA (CFDT PACA)</b>
<b>Partenariat</b>	ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), CHRISTIAN REVEST CONSEIL, FACT (Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail, DRDFE (Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité), Malakoff Médéric, UDESS (Union des employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire), URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratif Sanitaires et Sociaux), UNIFAF (Union du Fonds d'Assurance Formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale)
<b>Thème</b>	Qualité de vie au travail
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Étude de besoins - diagnostic ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Accompagner des structures de l'ESS (Economie Solidaire et Sociale) à la mise en place d'une démarche QVT-EP (égalité professionnelle)
<b>Description</b>	<b>Qualité de vie au travail égalité professionnelle dans le secteur de l'économie sociale et solidaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Méthodologie appuyée sur l'expérience de l'ARACT PACA en matière d'accompagnements collectifs et sur le cadre d'une démarche QVT définie dans l'ANI (Accord National Interprofessionnel) : 3 points structurants<ul style="list-style-type: none"><li>. Élaborer la démarche sur la base d'un diagnostic préalable</li><li>. Encourager et favoriser l'expression des salariés sur leur perception du travail, les évolutions et dysfonctionnements</li><li>. Inscrire la démarche de la QVT dans le cadre du dialogue social</li></ul></li><li>- Démarche participative ayant pour objectif d'accompagner les structures participantes à l'analyse des éléments de diagnostic, à l'identification d'axes de travail pour qu'elles soient en capacité d'élaborer un plan d'action opérationnel QVT et/ou un accord</li><li>- Formation-action d'un collectif de 6 à 8 structures<ul style="list-style-type: none"><li>. Journées inter-entreprises où participe un binôme paritaire (représentant de la direction et des salariés)</li><li>. Demi-journées d'appui individuel dans l'entreprise animées par un consultant qui applique la méthodologie élaborée conjointement avec l'ARACT PACA</li></ul></li></ul>
<b>Évaluation de l'action</b>	720 personnes touchées 6 entreprises touchées de 50 à 250 salariés 1 binôme (représentant direction, salarié) dans les temps interentreprises (4 jours répartis en 5 temps) Guide QVT - égalité professionnelle édité et accessible en ligne sur le site de l'ARACT PACA Film réalisé et accessible sur le site de l'ARACT PACA



**Action 2.4.3 – Accompagnement individuel et collectif des entreprises à la mise en œuvre d'une démarche Qualité de vie au travail (QVT) – Ateliers Qualité de Vie au Travail**

<b>Porteur</b>	<b>Union Patronale Régionale - Provence Alpes Côte d'Azur</b>
<b>Partenariat</b>	FACT (Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail), DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Conseil Régional PACA, OPCALIA PACA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) (Fonds Social Européen), ARACT PACA, cabinets de consultants (COGEME, AB CONSULTING, MQS, CHRISTIAN REVEST CONSEIL)
<b>Thème</b>	Qualité de vie au travail
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Etude de besoins - diagnostic ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Accompagner des TPE-PME (très petites entreprises/petites et moyennes entreprises) sur les champs couverts par l'accord national interprofessionnel (ANI) dont est signataire le MEDEF (Mouvement des Entreprises de France). Accompagner des entreprises dans la mise en place d'une démarche participative pour améliorer leur performance, leur compétitivité et favoriser le dialogue social
<b>Description</b>	<b>Formation-action</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appui sur l'expérience de l'ARACT PACA en matière d'accompagnements collectifs et sur le cadre d'une démarche QVT, défini dans l'ANI<ul style="list-style-type: none"><li>- Points structurants retenus</li></ul></li><li>. Elaborer la démarche sur la base d'un diagnostic préalable</li><li>. Encourager et favoriser l'expression des salariés sur leur perception du travail, les évolutions et dysfonctionnements de l'organisation</li><li>. Inscrire la démarche de la QVT dans le cadre du dialogue social</li><li>- Objectif : accompagner les entreprises participant dans l'analyse des éléments de diagnostic, l'identification d'axes de travail pour qu'elles soient en capacité d'élaborer un plan d'action opérationnel QVT et/ou un accord</li><li>- Déroulement<ul style="list-style-type: none"><li>. Identifier, constituer et sensibiliser un collectif de 1 à 7 entreprises pour chacun des 6 départements de la région PACA (25)</li><li>. Organiser, pour chaque entreprise, 4 journées inter-entreprises auxquelles participe un binôme paritaire constitué pour l'action (représentant de la direction et des salariés) et 4 journées d'appui individuel en intra animés par un consultant qui applique la méthodologie élaborée conjointement avec l'ARACT PACA</li></ul></li></ul>
<b>Évaluation de l'action</b>	25 entreprises touchées sur 6 départements de la région PACA 1 550 salariés Création d'un motion design Edition d'un guide : en cours

## Action 2.4.4 – Atelier Qualité de Vie au Travail – EA éco-entreprises

<b>Porteur</b>	<b>EA éco-entreprises (Eco entre Acteurs de l'éco-entreprises)</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de TRAVAIL), Cabinet COJEME
<b>Thème</b>	Qualité de vie au travail (QVT)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Permettre à l'entreprise de mettre en place une démarche participative en vue d'établir un plan d'action opérationnel QVT, en mettant l'accent sur la représentation positive du travail et en intégrant les critères QVT dans les projets techniques ou organisationnels
<b>Description</b>	<b>* Formation-action</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appui méthodologique basé sur l'expérience de l'ARACT PACA en matière d'accompagnements collectifs et sur le cadre d'une démarche QVT, défini dans l'ANI (Accord National Interprofessionnel) Qualité de Vie au Travail - Egalité Professionnelle (QVT – EP) de juin 2013</li><li>- Atelier réunissant 5 entreprises, articulant des temps individuels en entreprise et des temps collectifs</li><li>- Apport de connaissances sur une thématique (santé et sécurité au travail, compétences/management participatif, égalité professionnelle) pour chaque réunion</li><li>- Temps individuels permettant d'accompagner les entreprises au cours de toutes les étapes d'une démarche QVT : cadrage de la démarche (constitution du comité QVT, auto diagnostic QVT+), diagnostic préalable (animation de groupes de travail), mise en œuvre d'actions pilotes, évaluation / pérennisation des actions</li><li>- Implication des salariés et de leurs représentants dans une démarche participative par la présence d'un binôme paritaire (représentant de la direction et des salariés), la constitution de groupes de travail représentatifs des métiers de l'entreprise et d'un comité paritaire constitué pour l'action</li></ul>
<b>Évaluation de l'action</b>	5 entreprises participantes 91 salariés touchés : 91 Création d'un triptyque « Qualité de vie au travail et égalité professionnelle » sur les accompagnements QVT réalisés

## Action 2.4.5 – Atelier Qualité de Vie au Travail – CJD Aix-en-Provence

<b>Porteur</b>	<b>Centre des Jeunes Dirigeants PACA - Section d'Aix en Provence (CJD)</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), Cabinet DUNE-S
<b>Thème</b>	Qualité de vie au travail (QVT)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	- Permettre à l'entreprise de mettre en place une démarche participative en vue d'établir un plan d'action opérationnel QVT, en mettant l'accent sur la représentation positive du travail et en intégrant les critères QVT dans les projets techniques ou organisationnels
<b>Description</b>	<b>Formation-action</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Appui méthodologique basé sur l'expérience de l'ARACT PACA en matière d'accompagnements collectifs et sur le cadre d'une démarche QVT, défini dans l'ANI (Accord National Interprofessionnel) Qualité de Vie au Travail - Egalité Professionnelle (QVT – EP) de juin 2013</li><li>- Atelier réunissant 5 entreprises, articulant des temps individuels en entreprise et des temps collectifs</li><li>- Apport de connaissances sur une thématique (santé et sécurité au travail, compétences/management participatif, égalité professionnelle) pour chaque réunion</li><li>- Temps individuels permettant d'accompagner les entreprises au cours de toutes les étapes d'une démarche QVT : cadrage de la démarche (constitution du comité QVT, auto diagnostic QVT+), diagnostic préalable (animation de groupes de travail), mise en œuvre d'actions pilotes, évaluation / pérennisation des actions</li><li>- Implication des salariés et de leurs représentants dans une démarche participative par la présence d'un binôme paritaire (représentant de la direction et des salariés), la constitution de groupes de travail représentatifs des métiers de l'entreprise et d'un comité paritaire constitué pour l'action</li></ul>
<b>Évaluation</b>	5 entreprises participant 121 salariés touchés Le guide « Qualité de Vie au Travail - Une démarche participative pour une performance globale » a été édité et mis en ligne sur le site de l'ARACT PACA

## Action 2.4.6 – Qualité de Vie au Travail (QVT) et numérique

<b>Porteur</b>	<b>ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)</b>
<b>Partenariat</b>	Union Patronale Régionale PACA (UPAR), Aide à domicile en milieu rural (ADMR 06), Confédération des Petites et Moyennes Entreprises PACA (CPME), Cabinets AB consulting, Christian Revest conseil et Phosphore-RH Partners
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques), Qualité de vie au travail, Risques Psychosociaux
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Etude de besoins - diagnostic ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Analyser les impacts de la transformation numérique sur les organisations et identifier des actions de promotion de la QVT
<b>Description</b>	<b>Action en alternance de temps individuels et de temps collectifs</b> regroupant les entreprises participantes (binôme direction et salarié) : <ul style="list-style-type: none"><li>- En individuel : mise en place de démarches participatives dans chaque entreprise (groupes de travail, comités de pilotage) . Accompagnement individuel des entreprises (diagnostic de la QVT en lien avec la transformation numérique)</li><li>- En collectif : sensibilisation à la QVT, réflexions collectives et échanges sur les impacts du numérique sur les conditions de travail et la QVT, Apports de connaissances en fonction des enjeux identifiés en entreprises (espaces de discussion, management et QVT, nouveaux modes d'organisations – télétravail, ou encore un champ thématique de la QVT : pénibilité, égalité professionnelle ou risques psychosociaux....)</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Indicateur quantitatif<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'entreprises touchées : 20 entreprises (5 UPAR ; 6 ADMR ; 9 CPME)</li><li>- Nombre de salariés touchés : environ 1 000</li></ul></li><li>* Indicateurs qualitatifs<ul style="list-style-type: none"><li>- Constitution d'un comité de pilotage paritaire QVT dans chaque entreprise</li><li>- Implication des salariés</li><li>- Constitution de groupes de travail et tenue de ces groupes</li><li>- Participation d'un binôme paritaire aux temps collectifs pour la durée de l'action</li><li>- Communication interne tout au long de la démarche</li></ul></li></ul>

<b>Porteur</b>	<b>Agence Régionale de Santé de Provence Alpes Côte d'Azur (ARS)</b>
<b>Partenariat</b>	ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique, Maintien dans l'emploi, Qualité de vie au travail (QVT), Promotion de la santé (prévention maladie cardio-vasculaire, hygiène de vie, sommeil...)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Équiper les acteurs et les projets Susciter et soutenir l'émergence de nouvelles pratiques sociales dans les établissements articulant performance et qualité du travail Faire émerger des innovations socio-organisationnelles Valoriser et diffuser les pratiques qui fonctionnent
<b>Description</b>	<b>Mise en place de la démarche QVT au sein des entreprises</b> - Alternance de temps collectifs, de temps d'accompagnements individuels et de travaux intersession - Mise en place d'un comité de pilotage pluridisciplinaire « Direction, Corps médical et Représentant de personnel » - Échanges entre participants en temps collectifs aident les établissements à structurer leur projet à chaque étape de la démarche
<b>Évaluation</b>	Nombre de personnes concernées par cette action : 9 880 salariés/agents Réalisation des temps collectifs et individuels, respect des délais, identification de problématiques QVT Réalisation des accompagnements individuels (mise en place d'un comité de pilotage pluridisciplinaire, passation de l'autodiagnostic QVT+, choix du périmètre, mise en place d'une expérimentation, co-construction d'un plan d'actions) Modalités de mise en œuvre de la démarche QVT (pilotage, périmètre, expérimentations...) Contenu des plans d'actions Thèmes abordés en temps collectifs et en temps individuels Engagement dans la durée (poursuite du comité QVT, nouvelles expérimentations sur d'autres thèmes QVT...)

## Action 2.4.8 – Cluster QVT dans le cadre d'un partenariat national réseaux Agefos/Anact-Aract/Fidal

<b>Porteur</b>	<b>AGEFOS PME PACA</b> (Fonds d'assurance formation interprofessionnel et national dédié aux petites et moyennes entreprises-petites et moyennes industries)
<b>Partenariat</b>	FIDAL ; ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)
<b>Thème</b>	Qualité de vie au travail (QVT)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Formation
<b>Objectif(s)</b>	Mener une démarche de transformation et d'amélioration de la QVT Sécuriser juridiquement les démarches Appréhender concrètement la démarche Favoriser le dialogue social autour d'une démarche intégrée
<b>Description</b>	<b>Formation action</b> conduite avec 7 entreprises - 5 jours de formation interentreprises + 1 jour d'accompagnement individuel et des travaux intersessions, encadrés par des consignes précises <b>Participation d'un dirigeant et d'un représentant</b> du personnel de la structure (idéalement directeur des ressources humaines et secrétaire du Comité d'établissement-Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) <b>Mise en place de la démarche QVT</b> - alternance de travaux collectifs faits d'apports et d'échanges, et de travaux réalisés par les deux participants dans leur entreprise - espace de réflexion et de ressources collectives, animé par l'ARACT et FIDAL, pour échanger, partager et préparer la construction des plans d'actions ou accords
<b>Évaluation</b>	8 entreprises participantes 876 salariés touchés

Action 2.4.9 – Promotion de la démarche « PREVENTION ET PERFORMANCE » auprès des entreprises du Bâtiment et Travaux Publics (BTP)

<b>Porteur</b>	<b>Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB)</b>
<b>Partenariat</b>	Fédération régionale du bâtiment (FRB), Fédération départementale du bâtiment et des travaux publics des Bouches du Rhône, Fédération régionale des travaux publics (SPRIR) PACA Corse, Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) des Bouches du Rhône et de PACA Corse, Chambre nationale des artisans des travaux publics, des paysagistes, et activités annexes (CNATP)
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Etude et recherche ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Faire progresser les entreprises dans la gestion préventive de leur activité professionnelle
<b>Description</b>	<b>Réalisation d'interventions de démonstration</b> lors des Assemblées Générales des Organisations professionnelles et syndicales et des Assemblées Générales de leurs sections professionnelles par métiers - Présentation de cas concrets d'actions de prévention réalisées sur le territoire national par des professionnels du BTP, et qui ont été étudiées par la Direction « Prévention et Performance » de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
<b>Evaluation de l'action</b>	En cours * Indicateurs quantitatifs - Nombre de manifestations réalisées - Nombre de participants - Nombre d'entreprises représentées - Nombre de participants prenant contact pour un accompagnement ou un conseil par l'OPPBTB

Afin d'atteindre cet objectif, les actions visent à :

- améliorer la coordination des acteurs par des actions concrètes
- développer l'offre globale de service à proposer aux entreprises
- renforcer le rôle des médecins traitants et des cabinets médicaux
- développer les lieux d'information et de prévention
- favoriser le rôle des assistantes sociales, acteurs utiles dans les processus de désinsertion professionnelle
- favoriser le retour à l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques ou invalidantes : renforcer le rôle des personnels hospitaliers et des accompagnants thérapeutiques des patients dans ce cadre.

→ 4 actions menées par 4 porteurs composent l'Objectif 5 de l'Axe II



<b>Porteur</b>	<b>Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE PACA)</b>
<b>Partenariat</b>	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE) ; Association pour la gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) en région PACA Corse ; Association régionale des Caisses de mutualité sociale agricole de la région PACA (ARCMSA) ; Direction régionale du service médical de l'assurance maladie de la région PACA Corse (DRSM) ; Régime Social des Indépendants Côte d'Azur (RSI Côte d'Azur) ; Régime Social des Indépendants Provence Alpes (RSI Provence Alpes) ; Sud du Service Social Maritime (SSM Région Sud)
<b>Thème</b>	Maintien dans l'emploi
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Actions liées à la réglementation ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	Favoriser le maintien dans l'emploi et réduire le nombre de licenciements pour inaptitude prononcés chaque année en Provence Alpes Côte d'Azur
<b>Description</b>	<p><b>Réaffirmation des parties signataires</b> de leur conviction que seule la complémentarité des interventions des différents acteurs, institutionnels et opérationnels, peut permettre d'apporter une réponse aux problématiques du maintien dans l'emploi concrétisée par la signature d'une Charte de Maintien dans l'emploi pour une période de 4 ans et prend effet à compter du 1er janvier 2015</p> <p><b>- Engagement à mettre en œuvre les principes suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accès équitable, pour tous les salariés, travailleurs indépendants et toutes les entreprises de droit privé, à une offre de service complète en vue du maintien dans l'emploi</li> <li>- Une réelle complémentarité des services offerts aux personnes ou aux entreprises par les acteurs exerçant une compétence réglementaire et par les opérateurs spécifiques</li> <li>- Une mise en œuvre la plus précoce possible du processus de maintien dans l'emploi garant de sa réussite en favorisant les échanges à tous les niveaux entre les différents intervenants</li> <li>- Le développement de l'examen médical de la visite de pré reprise</li> <li>- Approche pluridisciplinaire dans le traitement de la situation individuelle de maintien dans l'emploi</li> </ul> <p><b>Modalités d'actions et de coopération des signataires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation de leurs services ou leurs membres au niveau régional et départemental</li> <li>- Sensibilisation et implication des opérateurs du maintien dans l'emploi (services de santé au travail)</li> <li>- Amélioration du recueil et du traitement des informations</li> <li>- Collaboration entre les acteurs au niveau départemental en tenant compte des spécificités locales</li> <li>- Suivi des actions qui seront mises en œuvre dans ce cadre au niveau régional ou départemental</li> <li>- Diffusion du contenu de la charte auprès des services de santé au travail</li> <li>- Mise en œuvre du contenu de la charte auprès de tous les acteurs du département</li> <li>- Diffusion des expériences innovantes et des bonnes pratiques professionnelles</li> </ul> <p><b>Évaluation et suivi de la démarche régionale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi et évaluation par le comité de pilotage régional</li> <li>- Réunion pour examen de l'évolution de la situation dans les départements et la région</li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<p>8 structures signataires de la charte (DIRECCTE ; CARSAT-SE ; Agefiph en région PACA Corse ; ARCMSA ; DRSM ; RSI Côte d'Azur ; RSI Provence Alpes ; SSM Région Sud)</p> <p>En 2018, élargissement du partenariat : PRESANSE Paca –Corse (réseau des services de santé au travail) et CHEOPS Paca (réseau Conseil Handicap et Emploi des Organismes de Placement Spécialisés en région PACA)</p> <p>Le suivi et la démarche d'évaluation s'appuient sur des indicateurs définis nationalement (cf LR-DRP-64/2009) par le Comité National de Suivi du Protocole National de Collaboration Institutionnelle pour le Maintien dans l'Emploi des Personnes Handicapées</p>

## Action 2.5.2 – Enquête sur l'évolution du tableau de bord régional Maintien dans l'emploi

<b>Porteur</b>	<b>Observatoire Régional des Métiers (ORM)</b>
<b>Partenariat</b>	Agefiph (Association pour la gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) – Sameth (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés); CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est), Direction des Risques Professionnels et Service social ; DIRECCTE (Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi); Gens de Mer ; INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques); Pôle Emploi ; MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées); MSA (Mutualité Sociale Agricole); Régime social des indépendants (RSI)
<b>Thème</b>	Maintien dans l'emploi
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Étude et recherche
<b>Objectif(s)</b>	Développer les capacités d'observation des problématiques liées au maintien dans l'emploi en PACA par une meilleure accessibilité aux données disponibles en région
<b>Description</b>	<p><b>Actualisation des informations sur les caractéristiques des bases de données des fournisseurs du tableau de bord Maintien dans l'emploi</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réalisation d'une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès de l'ensemble des fournisseurs du tableau de bord régional maintien dans l'emploi : Agefiph – Sameth, CARSAT-SE – Direccte Paca – Gens de Mer – MSA – Régime social des indépendants – Insee Pôle Emploi – MDPH</li><li>- Dans chacune de ces structures, 2 types d'acteurs seront sollicités pour répondre à l'enquête : techniciens en charge de la production et du traitement des données, décideurs membres du comité de pilotage de la charte</li><li>- Rédaction d'une note de synthèse de l'étude à destination des commanditaires</li></ul> <p><b>Exploration des capacités pour l'instant inexploitées des bases de données</b> des fournisseurs du tableau de bord, c'est-à-dire les opportunités d'intégration de nouveaux indicateurs pour le tableau Maintien dans l'emploi</p> <p><b>Mise en place d'une veille – benchmarking</b> (étude comparative)- sur les démarches d'observation développées au niveau national ou par d'autres régions dans le champ du maintien dans l'emploi</p> <p><b>Prise en considération de plusieurs axes d'enrichissement</b> mentionnés par les commanditaires de l'étude, en lien avec des priorités du Plan régional de santé au travail (PRST3), sur les 5 chapitres :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Comparabilité des données récoltées par régimes sociaux</li><li>- Niveau territorial plus fin que le niveau régional</li><li>- Enrichissement de données sur les entreprises et secteurs d'activités concernés</li><li>- Enrichissement de données sur les publics concernés</li><li>- Possibilités d'intégration de données sur les types d'atteintes et troubles</li><li>- Valorisation des données sur les résultats des actions réalisées</li></ul> <p><b>Prise en compte des modalités de coopération avec chaque fournisseur</b>, au regard de la perspective d'intégration de données sur le maintien dans l'emploi au sein d'un Tableau de bord santé au travail – TBST – appelé à être produit annuellement par l'Observatoire régional de la santé (ORS)</p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>* Indicateurs quantitatifs</li><li>- Nombre d'entretiens réalisés</li><li>- Nombre de rencontres avec les partenaires</li><li>* Indicateurs qualitatifs</li><li>- Réalisation du rapport d'étude</li></ul>

## Action 2.5.3 – Prévention de la désinsertion professionnelle dans les Hautes-Alpes

<b>Porteur</b>	<b>Groupement des Entreprises pour la Santé au Travail des Hautes-Alpes (GEST 05)</b>
<b>Partenariat</b>	SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés), CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est) (assistantes sociales), médecins conseils
<b>Thème</b>	Maintien dans l'emploi
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Consultation ou accueil individualisé de prévention ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rendre les salariés concernés par ce risque, acteurs de leur démarche</li><li>- Impliquer le plus en amont possible les entreprises dans une démarche de prévention de ce risque</li><li>- Améliorer la synergie entre les différentes structures intervenantes</li><li>- Réduire la proportion de cas sans solution de reclassement professionnel ou de changement de situation sociale</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Formation de tous les médecins, de tous les infirmiers et de l'ergonome</b> à la méthode JABES, visant à organiser l'accompagnement du salarié pour son maintien en emploi</p> <p><b>Dépistage précoce des salariés</b> : enregistrement systématique d'un indicateur de risque pour le maintien dans l'emploi lors de toutes visites médicales ou entretiens infirmiers</p> <p><b>Communication des niveaux de risque</b> aux entreprises concernées : radar comparé aux résultats de la branche d'activité - Participation aux cellules départementales : une vingtaine de demi-journées par an</p> <p><b>Rôle des salariés du service de santé au travail interprofessionnel (SSTI)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Médecins du service : référents pour les cellules départementales</li><li>- Ergonome : intervention dans les cas demandant des aménagements de poste</li><li>- Psychologue : intervention en cas de difficultés lors du retour en entreprise</li></ul> <p><b>Relations avec les partenaires</b> : SAMETH, les médecins conseils et les assistantes sociales de la CARSAT-SE</p>
<b>Évaluation</b>	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Taux de risque pour le maintien dans l'emploi dans chaque entreprise (100% des entreprises)</li><li>- Nombre de visite de pré-reprise (objectif 4% de l'ensemble des examens médicaux par an)</li><li>- Nombre d'avis du médecin du travail pour risque pour problème d'aptitude médicale (150 avis du médecin du travail par an)</li><li>- Nombre de cas traités en cellules départementales</li><li>- Nombre d'aménagements « lourds » réalisés par le SSTI</li><li>- Présence aux réunions d'information</li><li>- Satisfaction des participants aux réunions d'information</li><li>- Résultats obtenus par la cellule départementale (différentes solutions trouvées) (plus de 70% avec une solution)</li></ul>

## Action 2.5.4 – Festival du film Handi'Clap

<b>Porteur</b>	<b>Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84)</b>
<b>Partenariat</b>	Comité Départemental de Prévention de la Désinsertion Professionnelle qui regroupe tous les acteurs du maintien en emploi et du handicap du département, Services de Santé au Travail, entreprises avec ou sans accords, prévoyances, mutuelles, Régime Social des Indépendants, lycées, associations
<b>Thème</b>	Maintien dans l'emploi
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Communication, information, sensibilisation
<b>Objectif(s)</b>	Communiquer par support audiovisuel sur des actions de maintien en emploi de salariés reconnus handicapés dans le milieu ordinaire du travail
<b>Description</b>	<b>Organisation du Festival du film "Handi'Clap"</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation de 8 à 10 films de 3 minutes permettant de rendre compte d'une expérience vécue de maintien ou reprise du travail d'un ou plusieurs collaborateurs en situation de handicap</li><li>- Projections entrecoupés de discussion sur le handicap et le travail</li><li>- Attribution de trophées : prix du jury, prix du public et Clap d'or</li></ul>
<b>Évaluation</b>	En cours <ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de films proposés</li><li>- Nombre de participants au festival</li><li>- Nombre total de personnes sensibilisées</li></ul>

Afin d'atteindre cet objectif, les actions viseront à développer les échanges entre les acteurs de la santé au travail et les acteurs des autres champs de la promotion de la santé, et proposer des démarches coordonnées visant à l'amélioration de la santé du citoyen au travail.

Les actions des acteurs de la santé au travail viseront à promouvoir dans les entreprises un environnement de travail favorable à la santé, et participeront à la promotion de la santé.

- 3 actions menées par 3 porteurs composent l'Objectif 6 de l'Axe II
- 1 action inscrite depuis le PRST 1 (2004-2009)

## Action 2.6.1 – Dispositif régional d'échanges en santé au travail et promotion de la santé

<b>Porteur</b>	<b>Comité Régional d'Education pour la Santé de Provence Alpes Côte d'Azur (CRES)</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), ARS (Agence Régionale de Santé), CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud-Est), ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), les 5 CODES (Comités Départementaux d'Education pour la Santé) et le CoDEPS 13 (Comité Départemental d'Education et Promotion de la Santé) de la région PACA, Association PRESANSE (représentative des services de santé au travail interentreprises-SSTI), AMETRA 06, GIMS 13, AIST 84, GEST 05, Association SUD Indicateurs en Santé au Travail et Épidémiologie (SUDISTE), Observatoire Régional de la Santé (ORS), UMIH13 (Union des Métiers des Industries de l'Hôtellerie), Pôle emploi, AP-HM (Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille)
<b>Thème</b>	Promotion de la santé (prévention maladie cardio-vasculaire, hygiène de vie, sommeil...)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Etude de besoins - diagnostic ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Améliorer la transversalité entre acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé</li><li>- Améliorer la santé des travailleurs en région PACA</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Consolidation d'un groupe de travail régional pérenne</b> composé d'acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé - DIRECCTE, ARS, CARSAT, ARACT PACA, CRES, CODES, MSA (Mutualité Sociale Agricole), association SUD Indicateurs en Santé au Travail et Épidémiologie (SUDISTE), association PRESANSE (services de santé au travail dont médecins du travail)</p> <p><b>Réalisation de journées d'échanges et de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place de 3 rencontres entre les acteurs dans les locaux du CRES PACA</li><li>- Choix d'une thématique et d'un public communs : la prévention des facteurs de risques cardio-vasculaires dans le secteur de la restauration</li><li>- Montée en compétences du groupe de travail sur la santé au travail, la promotion de la santé, la méthodologie de projets et sur la thématique des maladies cardiovasculaires</li><li>- Élaboration d'un projet de co-construction au travers des étapes de la méthodologie de projets</li></ul>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de journées d'échanges réalisées en 2017 : 3</li><li>- Nombre de journées de préparation : 3 demi-journées</li><li>- Nombre de personnes présentes à chaque rencontre : 15 à 23 personnes</li><li>- Typologie des acteurs en présence : Chargés de projets, Chargé d'études, Médecin du travail, Pilotes de programme de prévention, Ingénieur de prévention, Infirmière coordonnatrice de programme ETP, Diététicienne, Praticien Hospitalier, Directeur de SSTI, Psychologue, Chargée de communication, Ingénieur Conseil, médecin inspecteur régional du travail (MIRT), Président des bars brasseries, Experts du secteur hébergement restauration - Types et qualité des apports de connaissance au groupe :<ul style="list-style-type: none"><li>. 1ère journée le 19 juin 2017 : apport théorique sur les maladies cardio-vasculaires et l'éducation thérapeutique, échanges et travaux de groupes</li><li>. 2ème journée le 8 septembre 2017 : échanges du groupe et apport d'informations des membres du groupe sur le public ciblé, travail en groupe sur la catégorisation des résultats</li><li>. 3ème journée le 4 décembre 2017 : présentation de l'UMIH, Présentation Pôle emploi, intervention du MIRT, échanges et travaux de groupes, évaluation des 3 journées</li></ul></li><li>- Satisfaction des participants : 100 % des participants sont satisfaits ou très satisfaits du contenu, de l'animation, de la qualité des échanges, de l'ambiance générale et des conditions matérielles de la journée ; 85% sont satisfaits ou très satisfaits et 15% peu satisfaits de la documentation</li><li>- Respect du calendrier de réalisation : les 3 journées se sont réalisées comme prévu</li><li>- Écriture d'un projet de co-construction sur la prévention des facteurs de risque cardio-vasculaires dans le secteur de la restauration : La phase d'analyse de situation est toujours en cours</li></ul>

## Action 2.6.2 – Création et diffusion du guide « Le médecin libéral face à la souffrance au travail de ses patients »

<b>Porteur</b>	<b>Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de Provence Alpes Côte d'Azur</b>
<b>Partenariat</b>	Agence Régionale de Santé PACA (ARS), Direction Régionale du Service Médical de l'Assurance Maladie PACA-Corse, DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), Système d'Information en Santé, Travail et Environnement PACA (SISTE PACA), Service de Santé au travail (GIMS)
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	Accompagner les personnes victimes de souffrances au travail aussi bien morales que physiques
<b>Description</b>	<b>Réunions mensuelles pour mettre en commun les connaissances de plusieurs professionnels :</b> médecin généraliste, spécialiste, psychiatre, médecin du travail, médecin conseil (Assurance maladie), procureur de la République (Parquet de Marseille), ingénieur de prévention (DIRECCTE PACA), représentant de patients, de l'Ordre des médecins, de l'Observatoire régional de la santé PACA - SISTEPACA ... <b>Rédaction du guide</b> <b>Diffusion du guide</b>
<b>Évaluation</b>	<b>Création du guide « Le médecin libéral face à la souffrance au travail de ses patients »</b> en 2016 Ce guide donne des clés pour une meilleure prise en charge du patient. En effet, le patient dispose d'au moins 7 ressources : son médecin traitant, le médecin conseil, le médecin du travail, l'inspection du travail, l'employeur, le délégué du personnel (ou membre du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), le syndicat et la consultation de pathologie professionnelle

<b>Porteur</b>	<b>Observatoire régional de la santé PACA (ORS)</b>
<b>Partenariat</b>	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), Conseil Régional PACA, Services de santé au travail (régime général et régime agricole), Consultation de pathologie professionnelle du Centre Hospitalier Universitaire de Marseille, Direction régionale du service médical (CNAMTS), Direction des risques professionnels de la CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud-Est), Union régionale des professionnels de santé Médecins libéraux (URPS-ML PACA), Collège méditerranéen des généralistes maîtres de stage (CMGMDS), Service d'appui au maintien à l'emploi des Bouches du Rhône (SAMETH13)
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risque chimique, Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), Troubles Musculo Squelettiques (TMS), Risques Psychosociaux (RPS), Bruit, Maintien dans l'emploi, Addictions, Suivi médico-professionnel, Amiante, poussières de bois...
<b>Période</b>	PRST 1 (2004-2009) - PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Formation ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibiliser les médecins praticiens aux problèmes de santé liés au travail</li><li>- Les aider à identifier les patients et les situations à risque de désinsertion professionnelle</li><li>- Aider à repérer un lien possible entre maladie et métier(s) exercé(s)</li><li>- Favoriser les échanges entre médecins praticiens et médecins du travail</li><li>- Informer sur la déclaration de maladie professionnelle et sur le maintien dans l'emploi</li><li>- Favoriser un dépistage précoce des maladies professionnelles</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Réunions trimestrielles d'un groupe de travail</b> chargé de mettre en œuvre les actions décidées en comité de pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Groupe composé de médecins du travail de différents services de santé au travail de la région, de médecins conseils, d'un médecin inspecteur régional du travail, d'un médecin conseiller du service de prévention des risques professionnels de la CARSAT-SE, du médecin de la consultation de pathologie professionnelle, d'un médecin de l'Union régionale des professionnels de santé, de la coordinatrice du Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et de médecins épidémiologistes / de santé publique</li></ul> <p><b>Mise à disposition d'outils d'aide</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Site internet <a href="http://www.sistepaca.org">www.sistepaca.org</a> (validation par des experts médicaux pour les informations cliniques, label Hon Code), diffusion de brochures auprès des médecins de la région PACA</li></ul> <p><b>Réunions pluridisciplinaires de formation médicale</b> continue en santé-travail</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Organisées sur un bassin d'exercice</li><li>- Sur un thème choisi par les médecins praticiens invités</li><li>- Permettant des échanges avec des intervenants locaux et/ou du groupe de travail</li></ul> <p><b>Soutien aux médecins praticiens</b> pour les questions de santé au travail rencontrées dans leur pratique</p> <p><b>Promotion de la démarche auprès de sociétés savantes</b>, de services de santé au travail, en congrès médicaux, auprès d'acteurs du maintien dans l'emploi, participation à des groupes de travail régionaux sur des thématiques communes (risques psycho-sociaux, maintien dans l'emploi ...)</p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de formations réalisées : 4 réunions de formations pluridisciplinaires organisées au sein de 2 bassins d'exercice de PACA (Avignon et Nice)</li><li>- Fréquentation du site internet : 6604 connexions par mois en moyenne au cours de l'année 2016</li><li>- Nombre de participations aux réunions de formation santé-travail du SISTEPACA : 48 professionnels de santé mobilisés pour participer à ces actions de formations</li><li>- Environ 400 médecins généralistes depuis les débuts de l'action</li><li>- Construction du nouveau site internet : <a href="http://www.sistepaca.org/">http://www.sistepaca.org/</a></li><li>- Satisfaction des participants aux formations</li><li>- Constitution d'un nouveau Groupe de travail pluridisciplinaire et d'un nouveau Comité de pilotage</li></ul>





AXE III

## • RENFORCEMENT DES RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE PREVENTION

Les deux premiers plans de santé au travail comptaient parmi leurs objectifs primordiaux l'amélioration des connaissances en santé sécurité au travail. Cet objectif est renforcé dans ce 3<sup>ème</sup> plan santé travail.

### **Partager les connaissances grâce à des outils quantitatifs efficaces et les mettre à la disposition des acteurs de la prévention.**

Aujourd'hui, il existe de nombreuses données dans le champ de la santé et de la sécurité au travail, aux modes de recueil et aux finalités diverses : bases de métrologie, bases d'information, enquêtes sur les expositions, données de sinistralité, etc. Le croisement éventuel de données appelle un travail préalable de meilleure connaissance des bases et d'harmonisation des données.

Ces outils doivent permettre de recenser, rationaliser et harmoniser les données existantes en matière de veille, d'expertise et de vigilance en santé sécurité au travail afin d'en améliorer l'exploitation et la mise à la disposition des acteurs de la prévention et de l'entreprises, qui seront ainsi dotés de données au service de l'établissement de diagnostics et de l'action.

### **Améliorer la connaissance en développant la recherche sur plusieurs thèmes prioritaires.**

La recherche et la production de connaissances en santé au travail ont pour objectif d'identifier les risques professionnels, de les analyser, afin de mettre en évidence les dangers liés à différents types de nuisances et de développer des solutions adaptées à la maîtrise de ces risques. Elles doivent en particulier permettre, en s'appuyant sur la constitution de bases de données et une meilleure coordination des acteurs de la prévention, de se doter des moyens de conduire des programmes de production de connaissances en termes de veille et de prospective, sur des nouveaux sujets et risques émergents. La recherche est appliquée, en vue de faire progresser la connaissance pour une prévention de qualité dans de nombreux secteurs d'activité.

**(\*) extrait du Plan National Santé au Travail 3**

- ➔ **9 actions menées par 7 porteurs composent l'Axe III du PRST 3 PACA ce qui représente 15.5 % des actions inscrites au PRST.**
- ➔ **Pour l'Axe III, 1 action inscrite au PRST 2 (2010-2014) a été reconduite dans le PRST 3 (2016-2020) à l'objectif 7**

AXE III

OBJECTIF 7

Mettre en perspective les données territoriales de santé au travail

Les actions inscrites dans cet objectif devront permettre la promotion, le développement et la progression des dispositifs existants en région PACA :

- Poursuivre le dispositif EVREST (Evolution et Relations en Santé au Travail) en PACA.
- Dans le cadre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), 16 services de santé au travail interentreprises ont une action commune d'élaboration des données de santé au travail en harmonisant les nomenclatures pour avoir des indicateurs fiables et exploitables et en priorisant les actions : 25 risques ont été ciblés.
- Poursuivre la mise en place des actions menées dans OSCARS Travail ([www.oscarsante.org](http://www.oscarsante.org)) et améliorer les phases d'évaluation du PRST 3 avec l'aide du CRES PACA (Comité régional d'éducation pour la santé).
- Réactualiser le Tableau de Bord Santé au Travail élaboré par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS).

➔ 4 actions menées par 3 porteurs composent l'Objectif 7 de l'Axe III

➔ 1 action inscrite au PRST 2 (2010-2014) a été reconduite dans le PRST 3 (2016-2020)

## Action 3.7.1 – Diagnostic régional des besoins en prévention des risques professionnels en PACA-Corse

<b>Porteur</b>	<b>Présanse - Association des Services de Santé au Travail PACA-Corse</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) de PACA-Corse
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau ; Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Communication, information, sensibilisation ; Coordination locale ; Etude de besoins – diagnostic
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Permettre une traçabilité collective et une cartographie des risques professionnels en fonction des risques rencontrés dans les différentes populations de salariés sur un secteur géographique, professionnel ou par catégories d'entreprises données</li><li>- Exploiter des données permettant l'élaboration d'une politique régionale "Santé au travail" et des propositions de plans d'actions à partir d'indicateurs régionaux ciblés</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Réunions du Comité Pluridisciplinaire régional (COP)</b> tous les 3 mois (Services de santé au travail : médecins du travail, ergonomes, infirmiers, conseillers en prévention...)</p> <p><b>Diagnostic</b> : mise en œuvre d'actions en interne par les Services de santé au travail prenant part au projet</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vérification de l'utilisation du langage commun des expositions professionnelles et de son intégration dans le recueil de données "prévention / expositions" dans le logiciel métier de suivi des salariés</li><li>- Définition des risques prioritaires (dans cette nomenclature)</li><li>- Repérage des compétences en interne, afin de désigner les salariés des services aptes à réaliser des actions de repérage des risques professionnels et à enregistrer les données collectées</li><li>- Recensement des données disponibles, répartition de ces données par code NAF et/ou par secteur géographique, et détection de l'origine de ces risques professionnels</li><li>- Réunions de travail permettant de restituer les travaux du COP et de faire remonter les éléments utiles aux travaux régionaux</li></ul> <p><b>Réalisation d'une cartographie des risques professionnels</b></p> <p>Mise en place d'actions de prévention ciblées par les services de santé au travail, à partir du diagnostic des besoins</p> <p><b>Partenariat avec la DIRECCTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Transmission des indicateurs CARSAT/DIRECCTE sur les risques prioritaires ciblés</li><li>- Financement des supports de communication</li></ul> <p>Partenariat avec la CARSAT-SE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à disposition de statistiques agrégées sur les risques prioritaires ciblés</li><li>- Appui pour la promotion collective de l'action en direction des entreprises</li><li>- Mise à disposition d'espaces de communication dans les médias institutionnels en termes d'actions</li></ul>
<b>Évaluation</b>	<p>4 réunions du COP (portant le total à 18)</p> <p>15 SSTI ayant intégré les Thésaurus des expositions professionnelles soit la totalité des SSTI</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de Dossiers Médicaux en Santé au Travail (DMST) intégrant les indicateurs d'exposition définis par le COP. Objectif a minima : 5 % de ces DMST</li></ul> <p>Degré de précision de la cartographie</p> <p>Degré d'exploitabilité du diagnostic de prévention</p>

## Action 3.7.2 – Actualisation du Tableau de bord santé, sécurité et conditions de travail (TBST)

<b>Porteur</b>	<b>Observatoire régional de la santé PACA (ORS)</b>
<b>Partenariat</b>	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail du Sud-Est (CARSAT-SE), Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRES PACA), Groupe de travail Evolutions et Relations en Santé au Travail (EVREST) en région PACA, Mutualité sociale agricole (MSA) Provence Azur, Observatoire régional des métiers Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORM PACA), Service de médecine et santé au travail du Centre Hospitalier Universitaire de la Timone, Services de santé au travail (SST), Partenaires sociaux
<b>Thème</b>	Évaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR), Troubles Musculo Squelettiques (TMS), Risques Psychosociaux, Risque routier, Bruit, Autres : Amiante, Maintien dans l'emploi, Accidents
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Documentation ; Etude de besoins - diagnostic ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	- Améliorer la connaissance par un état des lieux des problèmes santé-travail dans la région
<b>Description</b>	<b>Mise à jour des indicateurs</b> Proposition d'encadrés sur des actions emblématiques mises en œuvre dans ce domaine dans la région <b>Mise en perspective par rapport aux connaissances</b> sur les conditions de travail à partir des résultats les plus récents des dispositifs de grandes enquêtes en France ou ailleurs <b>Réflexion sur les possibilités d'intégration d'indicateurs</b> dans l'outil cartographique SIRSéPACA (Système d'Information Régional en Santé de l'Observatoire Régional de la Santé) au niveau des zones d'emploi et départements
<b>Évaluation</b>	- 19 encadrés sur des actions emblématiques mises en œuvre dans le domaine santé - travail en PACA - Impression de 1000 exemplaires du Tableau de bord santé, sécurité et conditions de travail - Un document actualisé publié en 2017 : indicateurs mis à jour - Diffusion au format numérique en accès libre sur les sites d'information de l'ORS PACA : . Système d'information régional en santé - SIRSé-PACA : <a href="http://www.sirsepaca.org">www.sirsepaca.org</a> . Système d'information en santé, travail et environnement - SISTEPACA : <a href="http://www.sistepaca.org">www.sistepaca.org</a> - Diffusion au format numérique en accès libre sur les sites : . DIRECCTE : <a href="http://www.paca.direccte.gouv.fr">www.paca.direccte.gouv.fr</a> . Santé et sécurité au travail en PACA : <a href="http://www.sante-securite-paca.org">www.sante-securite-paca.org</a>

**Action 3.7.3 – Mise à disposition de l’outil EVREST en région PACA**  
**Evolution et Relations en Santé au Travail**

<b>Porteur</b>	<b>SUD Indicateurs en Santé au Travail et Epidémiologie (SUDISTE)</b>
<b>Partenariat</b>	Services de santé au Travail de la région PACA
<b>Thème</b>	Veille sanitaire, Suivi médico-professionnel
<b>Période</b>	PRST 2 (2010-2014) - PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Appui et/ou suivi en méthodologie et évaluation ; Etude de besoins - diagnostic ; Etude et recherche ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s) de l'action</b>	Mettre à disposition des médecins du travail et des préventeurs institutionnels un outil permettant d'analyser et suivre les différents aspects du travail et de la santé des salariés
<b>Description</b>	<b>Recueil d'indicateurs standardisés</b> au cours d'une consultation médico-professionnelle : les médecins volontaires proposeront un court questionnaire à tous les salariés nés en octobre des années paires (soit un salarié sur 25 environ) et ayant plus de deux mois d'ancienneté à leur poste de travail, après qu'une information leur ait été donnée.
<b>Evaluation de l'action</b>	En cours * Indicateurs quantitatifs - Nombre de médecins volontaires - Nombre de services de santé au travail ayant participé - Nombre de fiches enregistrées

### Action 3.7.4 – Mise en commun et valorisation des ressources et compétences des différents services de santé au travail des régions PACA-Corse

<b>Porteur</b>	<b>Présanse - Association des Services de Santé au Travail PACA-Corse</b>
<b>Partenariat</b>	Services de Santé au Travail Interprofessionnels des régions PACA et Corse
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention des risques (action visant indifféremment tous les risques), Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique, Veille sanitaire, Maintien dans l'emploi, Addictions, Suivi médico-professionnel
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Documentation ; Production, analyse ou valorisation d'outil ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Optimiser, harmoniser et mettre en commun les ressources et compétences des différents Services de Santé au Travail des régions PACA et Corse</li><li>- Diffuser les outils et documents réalisés au sein de ces services</li><li>- Permettre aux chefs d'entreprise et aux salariés de s'approprier la démarche de prévention et d'améliorer leur connaissance des services de Santé au Travail et des prestations qu'ils peuvent leur fournir</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Mise en commun des compétences et des outils au sein du réseau Présanse</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Gestion du portail Présanse (Prévention Santé Sud-Est) : <a href="http://www.presanse.org">www.presanse.org</a> : Mises à jour et alimentation quotidienne, "Portail intérimaire", "Espace emploi", Espace « Administrateurs</li><li>- Réseau de professionnels de santé (ergonomes et psychologues du travail)</li><li>- Réunions du CoP (Comité Pluridisciplinaire) pour l'élaboration du diagnostic régional des besoins en prévention des risques professionnels</li><li>- Réunions d'information à destination des agences d'emploi et des entreprises utilisatrices pour sensibiliser à l'amélioration du suivi des intérimaires</li></ul> <p><b>Évolutions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Développement de la communication via les réseaux sociaux</li><li>- Développements de projets autour du site : Création de l'affichage unique pour tous les documents ou outils répertoriés dans Présanse ; Création d'un clip sur les missions des SSTI</li></ul>
<b>Evaluation de l'action</b>	<p>Statistiques de fréquentation du site 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de visites : 52 736</li><li>- Nombre de visiteurs uniques : 40 032</li><li>- Nombre de documents mis en ligne sur Présanse : 30 (2016) ; 14 (2017)</li><li>- Nombre d'abonnés à la « Newsletter » de Présanse : environ 7000 (2016) ; 7500 (2017) ;</li><li>- Nombre d'abonnés et d'interactions aux réseaux sociaux : 69 (Facebook), 685 (Twitter), 17 (Linkedin), 10 (Viadeo) en 2016 ; 94 (Facebook), 861 (Twitter), 40 (Linkedin), 13 (Viadeo) en 2017</li><li>- Nombre de réunions communes (directeurs, présidents des SSTI) : environ une dizaine par an</li><li>- Atteinte des objectifs</li><li>- Évolution de la fréquentation du site (+17,81% visites par rapport à 2015)</li><li>- Notoriété du site</li></ul>

Les actions portées à cet objectif doivent permettre le développement de la recherche, si possible en partenariat, sur les thèmes suivants :

- Connaissance de l'impact sur la santé et des enjeux de prévention des nouvelles technologies et des nouvelles organisations du travail.
- Compréhension des effets de la multi-exposition sur un même poste de travail (effets de synergie, d'annihilation, notamment dans le cas d'exposition simultanée à plusieurs produits chimiques ; etc.).
- Compréhension de l'impact physiologique différencié des situations de travail en fonction du sexe.
- Connaissance de l'impact des situations de précarité (par exemple : travailleurs détachés, travailleurs temporaires, etc.) sur la santé au travail.
- Approfondir la connaissance sur les freins de type socio-culturel à l'appropriation et au respect de la réglementation, au service d'une prévention effective, par les employeurs comme par les salariés, notamment dans les TPE-PME (très petites entreprises-petites et moyennes entreprises)

→ 5 actions menées par 5 porteurs composent l'Objectif 8 de l'Axe III

**Action 3.8.1 – Environnement et reprotoxicité**  
**Projet CREER (Couple Reproduction Enfant Environnement et Risques)**

<b>Porteur</b>	Laboratoire de Biogénotoxicologie Santé Humaine et Environnement - Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE)
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE PACA (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi); Pôle Femmes Parents Enfants de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille (AP-HM) ; L'équipe santé-travail du CHU de Bordeaux (projet ARTEMIS) ; le Réseau Méditerranée (réseau de périnatalité Paca-Corse-Monaco)
<b>Thème</b>	Santé au travail, Périnatalité – Parentalité
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Communication, information, sensibilisation ; Etude et recherche ; Production, analyse ou valorisation d'outil
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier l'impact de l'environnement sur la santé reproductive et offrir une meilleure prise en charge des patients</li> <li>- Soutenir différentes recherches ou actions dans le domaine de la reprotoxicité et de l'environnement, qui s'intègrent dans le projet CREER (Couple Reproduction Enfant Environnement et Risques), selon ses deux axes : approche clinique/actions de prévention et recherche fondamentale</li> </ul>
<b>Description</b>	<p><b>* <u>Création de deux plateformes de soins à l'APHM</u> :</b> CREER Fertilité et CREER Risque obstétrical prenant en compte les facteurs de risque environnementaux, notamment les expositions professionnelles aux agents reprotoxiques :</p> <p><b>* <u>Caractérisation des expositions reprotoxiques</u> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des facteurs de risque reprotoxique avérés, présumés, ou suspectés</li> <li>- Création d'outils (auto-questionnaires, guides d'entretien) destinés à repérer et évaluer les expositions aux agents reprotoxiques</li> <li>- Échanges avec les équipes de santé au travail, et sur la mise en œuvre de biomarqueurs d'exposition adaptés</li> </ul> <p><b>* <u>Etudes</u> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude sur la grossesse au travail dans les professions de la cosmétique</li> <li>- Thèse de médecine « connaître le point de vue des médecins du travail, leur pratique et les éventuelles difficultés rencontrées, quant aux risques pour la grossesse et leur prévention dans les métiers de la coiffure et de l'esthétique (Champarnost, 2017)</li> <li>- Étude auprès des hommes consultant pour réalisation d'un spermogramme : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Au niveau individuel : identification des expositions reprotoxiques, information au patient, mise en place de mesures préventives</li> <li>. Au niveau épidémiologique : exploitation des données, recherche d'association entre des catégories socio-professionnelles, des professions, des expositions et des altérations des paramètres spermatiques, thèse soutenue en 2018 par le Dr Oana Ianos (publication acceptée)</li> </ul> </li> </ul> <p><b>* <u>Connaissances des professionnels en santé environnementale</u> :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- État des lieux des dispositifs de formation à la santé environnementale en périnatalité à destination des professionnels de la périnatalité&lt;BR&gt;</li> <li>- Enquête concernant les connaissances, les attitudes et les attentes des professionnels de santé en périnatalité en matière de santé environnementale, menée par le Réseau Méditerranée (rapport disponible sur le site <a href="http://www.reseauuperinatmed.fr/">http://www.reseauuperinatmed.fr/</a> ), (publication en cours).</li> </ul>



\* Formations en santé environnementale

- Certificat d'Etude Universitaire en Santé Environnementale et Périnatalité. Les enseignements intègrent des cours magistraux et des ateliers pratiques, en réponse aux demandes formulées par les professionnels au cours de l'enquête régionale menée par le Réseau Méditerranée.

\* **Conception et la diffusion d'outils spécifiques à destination des professionnels, des couples infertiles et des couples ayant un projet d'enfant**

- Plaquettes d'information à destination des familles et des professionnels médicaux et paramédicaux

- Plaquette spécifique aux couples infertiles et associe informations et conseils

**B/ Les projets conduits en recherche fondamentale**

\* **Evaluation de la transmission de lésions génotoxiques aux embryons pré-implantatoires :**

mise au point du test des comètes

- Développement de test de génotoxicité sur gamètes mâle (spermatozoïde) femelle (ovocyte) (publication en cours)

- Evaluer la transmission de ces lésions à la descendance, par l'analyse des lésions de l'ADN des embryons. (Rolland 2017)

\* **Reprotoxicité des nanoparticules (sur animal)**

- Détection et la localisation en 3 dimensions des nanoparticules (NP) métalliques dans le tissu pulmonaire après exposition in vivo chez la souris. (Chaurand, 2017)

## **Evaluation**

Obtention de financements : nombre de réponses à des appels à projet et financements obtenus. Nombre de consultations réalisées dans le cadre des plateformes hospitalières CREER. Production d'outils d'information/sensibilisation. Valorisation scientifique : publication d'articles et communications dans des congrès

## Action 3.8.2 – Etude sur les enjeux des démarches « Santé-performance »

<b>Porteur</b>	<b>Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE PACA)</b>
<b>Partenaires</b>	Cabinet CATEIS
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Risques Psychosociaux (RPS), Qualité de vie au travail (QVT)
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type action</b>	Documentation ; Etude et recherche
<b>Thème</b>	Santé au travail
<b>Objectif de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Analyser les différents modèles de démarches "Santé-performance" existant dans leurs caractéristiques, leurs avancées et leurs limites</li><li>- Produire un outillage méthodologique adapté aux PME (petites et moyennes entreprises) et à leurs problématiques, leur permettant de s'inscrire dans ce type de démarche</li><li>- Créer les conditions de la diffusion et de l'appropriation des outils produits, en accord avec les logiques de territoires et en particulier du point de vue des modes d'animation au niveau départemental</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Mise en place d'un Comité de Pilotage</b> composé de représentants de la DIRECCTE et du cabinet CATEIS</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réunion de lancement : validation des objectifs et de la méthode, déroulement ...</li><li>- Réunion de restitution : présentation et mise en discussion des résultats</li></ul> <p><b>Réalisation d'une veille documentaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Identification des principales approches développées</li><li>- Analyse critique des méthodes déployées, de leurs conditions de mises en œuvre (conditions favorables et freins), des principaux résultats obtenus</li><li>- Travail sur la question de leur articulation avec les démarches RPS, sur les divers enjeux relatifs aux compétences requises et sur la place de l'ensemble des acteurs concernés</li></ul> <p><b>Réalisation d'entretiens avec les divers acteurs impliqués</b> dans ces démarches</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rencontre des membres de la DIRECCTE, d'ARAVIS (Agence Rhône-Alpes pour la Valorisation de l'Innovation Sociale), de représentants employeurs et d'entreprises pour la démarche Rhône Alpes, de chargés de mission ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)...</li></ul> <p><b>Contact / collaboration avec des actions en cours</b> au niveau régional</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ateliers de la QVT, formation « QVT et négociation » de l'IRT (Institut Régional du Travail)...</li></ul>
<b>Évaluation de l'action</b>	<p>En cours</p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Indicateur qualitatif</li><li>- Production du rapport d'étude et des fiches de synthèse</li></ul>

### Action 3.8.3 – Etude sur les cancers d'origine professionnels dans le Vaucluse

Action en cours d'élaboration (2018)

**Porteur**            **LEST/GISCOP (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail/Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'Origine Professionnels)**

**Partenariat**

**Thème**

**Période**            PRST 3 (2016-2020)

**Type d'action**

**Objectif(s)**

**Description**

**Evaluation**

## Action 3.8.4 – Etude des causes d'inaptitude médicale en région PACA et en Corse

<b>Porteur</b>	<b>FACE PREVENTION (Formation, Accompagnement, Conseil et Enquête – Prévention, Qualité et Epidémiologie)</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi); AMU EA3279 (Aix-Marseille Université)- AP-HM (Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille); GIMS13 (Groupement Interprofessionnel Médico-Social) ; réseau Présanse (Association des services de santé au travail interentreprises – SSTI); GEST 05 (Groupement des Entreprises pour la Santé au Travail des Hautes-Alpes) ; STProvence ; ASTBTP13 ; APST-BTP06 ; Ametra 06 ; AISMT04 ; AISMT13 ; AIST83 ; AIST84 ; CMTI06 ; Expertis ; GMSI84 ; SAT Durance Luberon ; SIST2A
<b>Thème</b>	Maintien dans l'emploi, Suivi médico-professionnel
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Etude et recherche ; Travail en réseau
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Enrichir les connaissances sur les « causes » des inaptitudes médicales dans la région PACA et en Corse</li><li>- Disposer de connaissances à l'échelle régionale et infrarégionale sur le processus de prise en charge par les SSTI des salariés déclarés inaptés</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Mise en place d'un comité de pilotage</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 4 réunions organisées sur l'année</li><li>- Membres du Copil : DIRECCTE, AMU EA3279 - AP-HM, GIMS13, réseau Présanse, GEST 05, STProvence, ASTBTP13, APST-BTP06, Ametra 06, FACE PREVENTION</li></ul> <p><b>Réalisation d'une enquête multicentrique transversale rétrospective</b>, descriptive des caractéristiques des inaptitudes médicales au poste de travail en PACA et en Corse en 2017</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Au 07/11/2017 15 SSTI identifiés comme susceptibles de participer à l'étude</li><li>- Les sujets inclus : salariés déclarés médicalement inaptés définitifs à leur poste de travail par les SSTI partenaires de l'étude et répondant aux critères d'inclusion (La population cible pouvant être recrutée par les 5 SSTI actuellement partenaires est estimée à 3145 salariés)</li><li>- Critères d'inclusion : 18 ans et plus ; travaillant dans les secteurs d'activités secondaire ou tertiaire ; déclarés inaptés définitifs en 2017 ; suivis par un médecin du travail des SSTI partenaires</li><li>- Les données recueillies : caractéristiques de l'entreprise, socio-professionnelles du salarié, identité du médecin du travail, visite de pré-reprise, visite de reprise, données cliniques relatives à l'inaptitude, expositions professionnelles du salarié, à l'issue de l'inaptitude</li><li>- Données recueillies extraites des dossiers médicaux de santé au travail informatisés</li></ul> <p><b>Analyse des données recueillies</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Analyses statistiques : description des caractéristiques cliniques liées à l'inaptitude et analyse des facteurs d'expositions professionnelles des sujets inclus</li><li>- Analyses comparatives entre la population de l'étude et la population active en PACA et en Corse</li><li>- Analyses comparatives des caractéristiques cliniques en fonction du sous-groupe socioprofessionnel</li></ul> <p><b>Estimation du taux d'incidence standardisé</b> des inaptitudes et une estimation des taux d'incidence par secteur géographique à partir du recueil des cas d'inaptitudes médicales définitives par les SSTI partenaires</p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de salariés inclus dans l'analyse : 3145 salariés</li><li>- Nombre de SSTI participant à l'analyse : 4 SSTI</li><li>- Nombre d'exemplaires remis à la DIRECCTE (20 exemplaires prévus)</li><li>- Réalisation de l'enquête et respect du calendrier</li><li>- Type de SSTI participant</li><li>- Rédaction d'un rapport d'analyse</li><li>- Diffusion du rapport</li><li>- Présentation des résultats auprès du Comité Régional Santé Travail (CRST) et Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT)</li></ul>

## Action 3.8.5 – Etude sur les actions de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) en région PACA

<b>Porteur</b>	<b>Observatoire régional de la santé PACA (ORS)</b>
<b>Partenariat</b>	DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), CARSAT-SE (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Sud-Est), MSA (Mutualité Sociale Agricole), ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), SSTI (Services de Santé au Travail Interentreprises), OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics), le réseau de consultant TMS (troubles musculo-squelettiques)
<b>Thème</b>	Evaluation et prévention d'un risque professionnel spécifique : Troubles Musculo Squelettiques
<b>Période</b>	PRST 3 (2016-2020)
<b>Type d'action</b>	Etude de besoins – diagnostic
<b>Objectif(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recenser et décrire les actions de prévention des TMS mises en œuvre dans la région au cours des 5 à 10 dernières années à l'initiative et ou avec le soutien de diverses institutions chargées d'impulser la prévention en santé travail</li><li>- Mettre en place une étude qualitative auprès des porteurs d'actions TMS institutionnels</li></ul>
<b>Description</b>	<p><b>Mises en place d'un état des lieux des actions TMS</b> impulsées par les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'un groupe de travail</li><li>- Bilan de mise en œuvre action par action sous la forme de fiches actions rédigées selon un plan standardisé discuté en groupe de travail</li></ul> <p><b>Réalisation d'une enquête qualitative</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Élaboration d'une grille d'entretien structurée avec le groupe de travail</li><li>- Réalisation d'entretiens individuels auprès des porteurs de projets et d'actions des institutions partenaires : Constat partagé avec la DIRECCTE sur la mobilisation des acteurs des entreprises, les freins et leviers éventuels à la mise en place d'actions de prévention du risque TMS, Réalisation d'entretiens individuels auprès des responsables institutionnels sur leur vision stratégique</li></ul> <p><b>Rédaction et production d'un rapport synthétique</b></p>
<b>Evaluation de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 65 actions identifiées en région Paca</li><li>. 61 actions menées par des préventeurs institutionnels</li><li>. 4 actions financées par des préventeurs institutionnels et menées par d'autres organismes</li><li>. Une grande majorité d'actions menées à partir de 2011 (48 / 55)</li><li>. Durée d'action non renseignée pour une majorité d'actions (38 / 65)</li><li>. Pour les 27 restantes : autant d'actions menées sur 1 année (n=13) que sur plusieurs années (n=14)</li><li>. 25/65 actions renseignées dans OSCARS Travail</li><li>- 3 types d'interventions privilégiés</li><li>. Appui / accompagnement méthodologique (n=37)</li><li>. Information, sensibilisation sur les TMS (n=33)</li><li>. Formation professionnelle (n=22)</li><li>. Plus de la moitié des actions (35/65) combinent plusieurs types d'interventions</li><li>- Informations hétérogènes sur les actions, souvent descriptives</li><li>- Des informations existantes, mais insuffisantes pour dresser un état des lieux des actions menées dans la région PACA</li><li>- Des informations à compléter pour répondre aux besoins de la présente étude</li></ul>

# ANNEXE

## LES PORTEURS DE PROJET ET PARTENAIRES DU PRST 3

- AGEFOS PME PACA
- Agence Régionale de Santé de Provence Alpes Côte d'Azur (ARS PACA)
- ARACT PACA (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)
- Association de Prise en Charge des Maladies Eliminables (APCME)
- Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84)
- Association interprofessionnelle de santé et médecine du travail (AISMT04)
- Association pour le développement de la Formation professionnelle dans les Transports et la logistique (AFT)
- Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de la région PACA (ARCMISA PACA)
- Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail du Sud-Est (CARSAT-SE)
- Cellule Inter-Régionale d'Epidémiologie Sud (Cire Sud)
- Centre des Jeunes Dirigeants PACA - Section d'Aix en Provence (CJD PACA - Aix en Provence)
- Centre Hospitalier de Digne les Bains (CH Digne les Bains)
- Christian REVEST Conseil (CRC)
- Comité Régional d'Education pour la Santé de Provence Alpes Côte d'Azur (CRES PACA)
- Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail des Bouches du Rhône (CPHST 13)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence Alpes Côte d'Azur (DREAL Paca)
- Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale des Alpes Maritimes (DIRECCTE UT 06)
- Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale des Bouches-du-Rhône (DIRECCTE UT 13)
- Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale des Hautes Alpes (DIRECCTE UT 05)
- Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale du Var (DIRECCTE UT 83)
- Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi - Unité territoriale du Vaucluse (DIRECCTE UT 84)
- Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi - Unité Centrale Provence Alpes Côte d'Azur (DIRECCTE UR PACA)
- EA éco-entreprises
- FACE PREVENTION
- Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles Provence-Alpes-Côte-d'Azur (FRSEA PACA),
- Groupement des Entreprises pour la Santé au Travail des Hautes-Alpes (GEST 05)
- Groupement Interprofessionnel Médico-Social - Service interprofessionnel de Santé au Travail des Bouches-du-Rhône (GIMS 13)
- Institut Régional du Travail (IRT)
- Laboratoire de Biogénotoxicologie Santé Humaine et Environnement - Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (BSHE au sein de l'IMBE)
- Laboratoire de Sociologie et d'Economie du Travail (LEST-CNRS)
- Observatoire régional de la santé PACA (ORS PACA)
- Observatoire Régional des Métiers (ORM)
- Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP)
- Présanse - Association des Services de Santé au Travail PACA-Corse (ASST PACA-Corse)
- Santé et Travail 06 - Centre de Médecine du Travail Interprofessionnel (CMTI 06)
- Service de médecine et santé au travail - Faculté de médecine, Université, institut de formation
- SUD Indicateurs en Santé au Travail et Epidémiologie (SUDISTE)
- Syndicat des pharmaciens (SGP13)
- Uniformation, Association
- Union des Industries et Métiers de la Métallurgie des Alpes Maritimes (UIMM)
- Union inter-Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux Paca et Corse (URIOPSS PACAC)
- Union Patronale Régionale - Provence Alpes Côte d'Azur (UPR PACA)
- Union Régionale Confédération Française Démocratique du Travail de la région PACA (URI CFDT PACA)
- Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de Provence Alpes Côte d'Azur (URPS ML PACA)